



Ville de
Versoix

EXERCICE
2016

Rapport
administratif
*et compte rendu
financier*



Le Conseil administratif et le bureau du Conseil municipal dans le parc de la Mairie

Avant-propos du Conseil administratif

2016

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Nous relevons parmi les moments clés de l'année la conduite d'un mandat d'études parallèles ayant mené à un projet de rénovation et de transformation de l'Ancienne-Préfecture et de l'école de Bon-Séjour. Autre bâtisse d'exception sur la commune, le château d'Ecogia a été inauguré et accueille désormais ses locataires dans des espaces confortables et repensés.

L'année 2016 a aussi été rythmée par le réaménagement de l'avenue Adrien-Lachenal alors que les derniers ajustements étaient apportés aux aménagements extérieurs du quartier de Versoix centre-ville. Les nouveaux locaux de la Police municipale ont également été inaugurés durant l'automne.

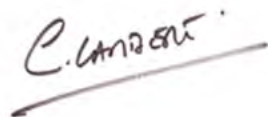
Fierté, émotions et bonne humeur ont animé la population versoisienne, venue nombreuse, pour assister à la 12^{ème} édition de Festichoc qui a rassemblé 40 000 personnes. Un moment de convivialité et de partage pour la population versoisienne et régionale, et une opportunité de petits jobs pour de nombreux jeunes de la commune.

En conclusion, l'année 2016 a vu naître et se concrétiser des projets importants, pour les Autorités de Versoix mais avant tout pour ses habitants. Le cap sera similaire en 2017 avec une volonté affirmée de voir aboutir des dossiers de grande importance tels que la requalification de la route de Suisse, la transformation de l'Ancienne-Préfecture, le processus de concertation autour de la Place du Bourg et les projets de quartier participatifs de l'Îlet Jean-Querret et de Lachenal-Dégallier.

Cédric Lambert
Vice-Maire

Ornella Enhas
Maire

Partrick Malek-Asghar
Conseiller administratif





*Il est bon de prévoir
et de se souvenir,
un œil dans le passé,
et l'autre vers l'avenir.*

*Citation de Publilius Syrus ;
Sentences - Ier s. av. J.-C.*

Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Activités significatives	6
Conseil administratif	8
Conseil municipal	9
Activités du Conseil municipal	10
Commissions permanentes	12

Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	14
Politique des Ressources Humaines	16
Bâtiments	21
Gérance et écoles	24
Restaurants scolaires	26
Finances - Comptabilité	30

Dicastère de Madame Ornella Enhas

STVE - Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement	34
Sports et manifestations	37
Social - Jeunesse	40

Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Aménagement - Urbanisme - Transports	50
Culture	56
Sécurité municipale	63
Sapeurs-pompiers volontaires	67
Office de protection civile de Valavran	69

Annexes

Fondations communales	71
Organigramme de la Mairie	72
Les déchets en chiffres	73
Annexes finances et comptabilité	74

Activités significatives



Les différents services de la Mairie ont réalisé de nombreux projets durant l'année 2016.

Découvrez-les en un coup d'oeil!



Social-Jeunesse

- Goûter des jubilaires
- Semaine contre le racisme



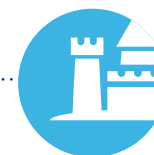
Sports & Manifestations

- 12^{ème} édition de Festichoc
- Inauguration de la place de la Gare



Bâtiments

- Mandat d'études parallèles de l'Ancienne-Préfecture et de l'école de Bon-Séjour
- Fin des travaux au Boléro et au château d'Ecogia



Culture

- Forte identité pour le Boléro
- Les caves de Bon-séjour





Versoix



Gérance et Ecoles

- Sortie des seniors
- Les locations de salles



ORPC de Valavran

- Protection des biens culturels
- Interventions au profit de la collectivité



Sécurité Municipale

- Approche des jeunes
- Patrouilleuses scolaires



Pompiers volontaires

- Interventions



STVE

- Réaménagement de l'Avenue Lachenal et des aménagements extérieurs du quartier Versoix centre-ville
- Fleurissement et entretien différencié



Urbanisme et transports

- Régime de stationnement «Macarons»
- Projet de requalification de la route de Suisse

Les Élus

Le Conseil administratif

Maire

Ornella Enhas (PS)

Social Jeunesse, Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable, Sports et Manifestations.

Vice-maire

Cédric Lambert (PDC)

Culture et Communication, Sécurité, Urbanisme et Transports.

Conseiller administratif

Patrick Malek-Asghar (PLR)

Finances, Bâtiments et Gérance, Administration générale.

*Le Conseil administratif
et le Conseil Municipal,
le 27 juin 2016.*



Le Conseil municipal

Bureau du Conseil municipal

Président : **M. Bernard Levrat**
Vice-président : **M. Antonio Angelo**
Secrétaire : **M. John Kummer**



Le Bureau du Conseil municipal

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2016

Parti libéral-radical

	<i>Année d'entrée</i>
M. Thierry Fauchier-Magnan	2011
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Ricardo Lima	2015
M. Julien Marquis	2015
Mme Nathalie Métrallet	2012
M. Cédric Miche	2003
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011
M. Christophe Sudan (<i>indépendant à partir du 14.04.2016</i>)	2007
M. Sean Sidler	2015

Parti démocrate-chrétien

	<i>Année d'entrée</i>
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2003
M. Gilles Chappatte	2008
M. Pierre Schenker	2011
M. Bernard Levrat	2011
M. Béat Zeder	2015

Parti socialiste

	<i>Année d'entrée</i>
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
M. Patrice Marro (remplacé par M. Enhas)	2003
M. Michel Zimmermann	2015
M. Huseyin Enhas	à partir du 19.09.2016

Parti des Verts

	<i>Année d'entrée</i>
M. Yves Richard	2004
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
Mme Jolanka Tchamkerten	2011
M. John Kummer	2003
M. Jérémy Jaussi	2011

Parti MCG

	<i>Année d'entrée</i>
Mme Cynthia Angelo	2015
M. Antonio Angelo	2012
Mme Laïla Chaoui-Corpataux	2011

Indépendant :

M. Christophe Sudan	à partir du 14.04.2016
---------------------	------------------------

Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2016

Séance du 14 mars 2016 :

Crédit de Frs. 231'150.- destiné au chemisage des collecteurs des eaux pluviales et des eaux usées dans le périmètre route des Fayards–La Scie

Autorisation pour la Fondation communale de Versoix-Samuel May d'acquérir une parcelle à Versoix avec cautionnement solidaire de la Commune

Election de membres des Fondations

Séance du 18 avril 2016 :

Comptes 2015 de la Ville de Versoix : présentation

Pré-consultation concernant le projet de requalification de la route de Suisse

Séance du 23 mai 2016 :

Comptes 2015 Ville de Versoix crédits budgétaires supplémentaires

Comptes 2015 Ville de Versoix

Annulation d'un cautionnement en faveur de l'Association du Club Nautique de Versoix (CNV), annulation d'un droit de superficie, crédit de Frs. 591'100.- destiné à l'achat du bâtiment du Belvédère à Choiseul

Cautionnement d'un emprunt en faveur de l'Association du Club Nautique de Versoix (CNV) à concurrence de Frs. 450'000.-

Crédit de Frs. 492'450.- destiné à l'assainissement de collecteurs au chemin des Gravieres

Crédit d'étude de Frs. 31'550.- en vue de l'implantation d'un bâtiment omnisport à Versoix

Désignation de l'organe de contrôle de la FIVEAC

Désignation de l'organe de contrôle de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May

Election du Bureau du Conseil municipal

Séance du 27 juin 2016 :

Validation de l'organe de contrôle pour la Fondation Bon-Séjour

Fondations communales comptes 2015 :

Bon-Séjour, Petite Enfance, FIVEAC, Versoix-Samuel May

Fondation Bon-Séjour : validation d'un transfert de patrimoine

Versoix Centre-Ville : Frs. 488'000.- crédit complémentaire pour le Boléro son parking et ses abords

Gérance : Frs. 713'650.- crédit pour les travaux de Gérance 2016

STVE : Frs. 723'600.- crédit réaménagement chemin Ami-Argand (étape 1) et création d'un Agorespace

STVE : Frs. 874'350.- crédit rénovation du Mail Voltaire (étape II)

2016



Annulation d'un cautionnement en faveur de l'Association du Club Nautique de Versoix (CNV), annulation d'un droit de superficie, crédit de Frs. 594'100.- destiné à l'achat du bâtiment du Belvédère à Choiseul

Cautionnement d'un emprunt en faveur de l'Association du Club Nautique de Versoix (CNV) à concurrence de Frs. 450'000.-

Statut du personnel : adaptation

Séance du 19 septembre 2016 :

Présidence et Vice-Présidence du local de vote 2017

Boucllement de crédits

Crédit de Frs. 103'012.50- destiné à la pose d'un collecteur au chemin des Rouvières

Crédit de Frs. 120'600.- destiné à la renaturation du bief de Pont-Céard

Crédit de Frs. 55'000.- destiné au remplacement des appareils de transmission des Sapeurs-Pompiers de Versoix

Désignation de l'organe de contrôle de la Fondation Communale de Versoix pour la Petite Enfance

Séance du 17 octobre 2016 :

Crédit de Frs. 183'915.- destiné au réaménagement d'un passage de sécurité au chemin de Montfleury et à l'implantation de conteneurs enterrés

Présentation du projet de budget 2017

Séance du 14 novembre 2016 :

Crédit de Frs. 480'000.- destiné à l'achat de véhicules, agrégats et machines pour le STVE et d'un véhicule pour les Sapeurs-Pompiers

Vote du préavis concernant le plan de site de Versoix-lieux-dits Sauvorny et le Martinet

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance : budget 2017

Vote d'un crédit de Frs. 472'700.- destiné à alimenter le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

Ville de Versoix : budget 2017

Séance du 19 décembre 2016 :

Plan localisé de quartier N° 29'887 : Val-de-Travers

Crédit d'étude de Frs. 25'000.- destiné à mettre en place un plan de mobilité pour l'Administration communale

Crédit d'étude de Frs. 1'330'000.- destiné à la rénovation et à la transformation du site de l'Ancienne-Préfecture, de l'ancienne école de Bon-Séjour et au relogement des utilisateurs

Crédit de Frs. 9'050'000.- destiné aux travaux de requalification de la route de Suisse

Crédit travaux financés par des tiers : chemin des Lombardes, chemin des Douves et chemin du Calot

Crédit de Frs. 8'500.- : subvention destinée à la pose d'un jeu d'anche à la pédale de l'orgue du temple de Versoix



Commissions permanentes (au 31 décembre 2016)

Bâtiments et gérance

Y. Richard (Président)
G. Chappatte (Vice-Président)
C. Angelo, R. Lima, C. Miche, J.-P. Piccot,
J.-C. Rothlisberger, S. Sidler, J. Tchamkerten.

Culture et communication

C. Miche (Président)
J. Tchamkerten (Vice-Présidente)
C. Angelo, B. Levrat, J. Marquis, M. Richard-Mikel,
P. Schenker, L. Monnot-Crespi, M. Zimmermann.

Finances

G. Chappatte (Président)
T. Fauchier-Magnan (Vice-Président)
A. Angelo, J. Jaussi, B. Levrat, J. Marquis,
H. Enhas, L. Monnot-Crespi, Y. Richard.

Sécurité

A. Riat (Président)
A. Angelo (Vice-Président)
G. Chappatte, J.-M. Leiser, J. Marquis, Y. Richard,
M. Richard-Mikel, P. Schenker, H. Enhas.

Social, Jeunesse

A. Angelo (Président)
L. Monnot-Crespi (Vice-Présidente)
T. Fauchier-Magnan, B. Levrat, D. Ricci, M. Richard-Mikel,
S. Sidler, J. Tchamkerten, M. Zimmermann.

Sports et manifestations

J.-M. Leiser (Président)
M. Zimmermann (Vice-Président)
C. Angelo, J. Jaussi, J. Kummer,
N. Métrallet, J.-P. Piccot, S. Sidler, B. Zeder.

Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable

J.-C. Rothlisberger (Président)
J. Kummer (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, R. Lima, N. Métrallet, J.-P. Piccot,
D. Ricci, M. Richard-Mikel, A. Riat.

Urbanisme et Transports

J. Kummer (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, R. Lima, N. Métrallet,
A. Riat, J.-C. Rothlisberger, B. Zeder.

Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	14
Ressources humaines	16
Bâtiments	21
Gérance et écoles	24
Restaurants scolaires	26
Finances - Comptabilité	30



Secrétariat Général

Le Secrétaire général assure en particulier la Chancellerie en appui du Conseil administratif et du Conseil municipal, pour la préparation et le suivi de leurs séances ainsi que de leurs décisions, en veillant au respect des dispositions légales, notamment celles de la Loi sur l'administration des communes. Il participe à la définition des objectifs généraux et stratégiques du Conseil administratif, et il assiste celui-ci dans la mise en oeuvre de sa politique.

Sur délégation du Conseil administratif, il représente la Ville envers les autorités et les services de l'Etat, les autres institutions publiques et communes, ainsi que l'Association des communes genevoises et des acteurs de l'intercommunalité. Il représente également la Ville à l'égard de tiers publics ou privés qui sont les interlocuteurs de la Ville.

Il gère également les services suivants : l'état civil, le cimetière, la réception, l'intendance, l'archivage, l'informatique, la promotion économique ainsi que les services rattachés à la sécurité.

Réception

La réception renseigne la population, par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des cartes d'identité, traite les données en relation avec l'OPCM des Genevois et des Confédérés, vend des marques de contrôle destinés aux chiens ainsi que des cartes CFF/CGN.

Promotion économique

En mars, la commune a connu l'inauguration d'un nouveau centre Migros dans les locaux de la Scie, aux Portes de Versoix, accueillant ainsi plusieurs commerces de proximité dans des bâtiments neufs.

Afin de mettre en avant l'économie locale et régionale, un marché hebdomadaire a vu le jour en mai sur une place de la Gare entièrement repensée.

En juin, après avoir organisé un 2^{ème} rendez-vous d'affaires express réunissant près de 20 entrepreneurs, la ville de Versoix a accueilli un afterwork du CAGI (Centre d'accueil de la Genève Internationale) permettant ainsi à de nombreux expatriés de connaître et découvrir le nouveau centre-ville.

La 3^{ème} édition de « Versoix-Centre en fête » s'est déroulée sur deux jours en septembre avec le succès espéré malgré une météo peu clémente.

En octobre s'est tenu le 3^{ème} petit-déjeuner inter-entreprises dans le nouvel espace culturel du Boléro en partenariat avec la Mobilière Assurances.

Enfin, l'année 2016 s'est clôturée en novembre par la 1^{ère} édition d'un marché de Noël, organisé conjointement avec l'EMS Saint-Loup, regroupant près de 50 artisans le long de la Treille de Versoix Centre-Ville.

Parallèlement à ces événements, de nombreuses sociétés ont élu domicile sur la commune profitant ainsi de locaux neufs dans un environnement favorable tant économiquement que socialement.

Communication institutionnelle

La Mairie de Versoix met au centre de ses services à la population une politique de communication en constant développement permettant une interaction avec les divers publics cibles, notamment via le journal Versoix-Région, les réseaux sociaux, la newsletter ou encore le site internet communal.



La Mairie de Versoix se veut très active sur les réseaux sociaux afin de toucher un public particulièrement jeune

Une collaboration de longue date lie le Versoix-Région à la mairie qui prend part à chaque édition au travers de deux pages et demie (informations officielles, culture et bibliothèque) entièrement éditées par la mairie. La participation ponctuelle au comité de rédaction garanti une mise en commun des informations transmises à la population.

Le site internet a subi de légères modifications, comme entre autres, l'ajout de trois encadrés supplémentaires sur la page d'accueil, destinés à accueillir des informations en lien avec les actualités émanant des différents services de la mairie de Versoix. Le nombre de visites n'a cessé de croître, démontrant l'importance d'un tel support de communication pour la ville.

La Mairie de Versoix se veut très active sur les réseaux sociaux afin de toucher un public particulièrement jeune ou habitué à une « consommation » de l'information moderne et synthétique. Ce sont plus de cent abonnés qui ont rejoint la page Facebook « Ville de Versoix » au cours de l'année 2016.

La relation avec les médias constitue une part importante de la communication institutionnelle. Mise à disposition des informations spécifiques à des projets menés par la commune, communiqués de presse et autres sont régulièrement transmis aux médias régionaux.

Une lettre d'information au personnel est envoyée mensuellement à l'ensemble des collaborateurs afin de faire le point sur la vie au sein de la mairie et de mettre en lumière les services et les personnes qui les constituent.

Etat Civil

En 2016, l'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré :

- Procédure de mariage/partenariat : 47
- Célébration mariage/partenariat : 65
- Naissance : 0
- Reconnaissance de paternité : 33
- Déclaration de nom : 22
- Décès : 39 dont 16 inhumations (cercueil en terre), 4 urnes en terre, 11 urnes au Columbarium et 8 urnes au Jardin du souvenir
- Mandat pour cause d'inaptitude : 1

En 2016, 225 étrangers ont acquis la nationalité suisse avec le droit de cité de la Commune de Versoix :

213 par naturalisation ordinaire
12 par naturalisation facilitée

Informatique

En 2016, l'informatique a procédé à la mise en place du nouveau poste des APM, ainsi que celle du serveur de vidéo surveillance (Milestone) avec 50 à 60 caméras connectées. La Volp sur la Commune a également été déployée et la fibre optique à la Fiveac tirée pour le nouveau locaux de la comptabilité.

A cela s'ajoute la gestion quotidienne des 130 ordinateurs et 10 serveurs.

Politique des Ressources Humaines

Suite à la création du poste de Directeur de l'Administration et des ressources humaines (DARH), une nouvelle répartition des tâches entre le Secrétaire général et le premier nommé est définie. Le DARH, en poste depuis août, est notamment en charge de la mise en œuvre d'une politique de gestion du personnel. Pour ce faire, il a pour tâche de proposer les lignes directrices de l'organisation de la fonction RH, en proposant notamment une répartition claire des tâches entre les divers intervenants.

Une première réflexion sur les valeurs sous-tendant l'action des services publics a été ébauchée; il est cependant rapidement apparu plus pertinent de clarifier les rôles des différents intervenants.

La nouvelle répartition des tâches entre les intervenants est ainsi la suivante :

- Conseil administratif (avec l'appui et le conseil du DARH): Stratégie (négociations avec les représentants du personnel, détermination de l'enveloppe salariale, politique de rémunération, principes de recrutement et d'évaluation, méthode de gestion des conflits).
- DARH: Recrutement et intégration, gestion des conflits, gestion des carrières et compétences.
- Gestionnaire RH : Rémunération et gestion des assurances sociales, élaboration et gestion du budget du personnel, formation, conseil et soutien aux collaborateurs.

L'année 2017 doit permettre de clarifier définitivement les rôles respectifs des intervenants dans ce processus et de le formaliser de façon détaillée.

*Clarifier définitivement
les rôles respectifs des
intervenants*

Evolution des effectifs

Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 7,23%. Il se calcule comme suit :

Taux rotation départs en nombre de personnes	9 / 124.5 = 7.23%
Effectif moyen	5
Effectif moyen effectif au 01.01.16	
+ effectif au 31.12.16	249 / 2 = 124.5

Les 9 départs s'expliquent par 1 départ à la retraite, 2 licenciements et 6 démissions.



Mise en œuvre
d'une politique
de gestion
du personnel.

Lieux d'habitations des fonctionnaires et CDI à fin décembre 2016

Lieu d'habitation	Nombre employés	
Versoix	84	64%
Versoix Environs*	9	7%
France voisine	2	2%
Genève	12	9%
Genève autres villes	10	8%
Vaud Terre Sainte	9	7%
Vaud autres villes	6	4%
Total	132	100%

(*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)

Une très grande majorité des employés habitent la commune de Versoix (64%).

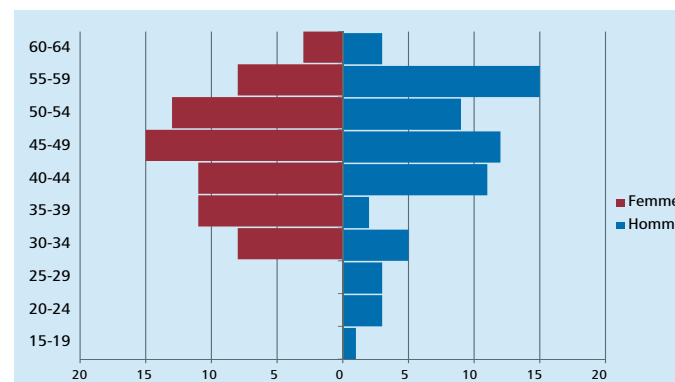
Seuls 13% des employés habitent dans le canton de Vaud (11%) ou France voisine (2%). En termes de proximité, 78% des employés habitent Versoix et ses environs (Communes du Canton de Genève proches de Versoix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud).

Répartition des effectifs par taux d'activité et par sexe à fin décembre 2016

		[1%-49%]	[50%-89%]	[90%-100%]	Total
Fonctionnaires	Femmes	3	21	14	38
	Hommes	0	6	49	55
	Total	3	27	63	93
Auxiliaires CDI	Femmes	24	6	0	30
	Hommes	3	1	0	4
	Total	27	7	0	34
Auxiliaires CDD	Femmes	10	2	3	15
	Hommes	9	1	1	11
	Total	19	3	4	26
Apprentis/stagiaires	Femmes	0	0	1	1
	Hommes	0	0	5	5
	Total	0	0	6	6
Total		49	37	73	159
		31%	23%	46%	100%

Pyramide des âges à fin décembre 2016

Fonctionnaires et CDI



Effectifs à fin décembre 2016

Répartition des effectifs par service :

Services	Postes	Personnes
Bâtiments	2.00	2
Culture	7.59	18
Ecoles et gérance	25.11	38
Finances	3.10	4
Secrétariat Général et RH	11.55	20
Sécurité	11.05	25
Social	5.05	7
Sports et Manifestations	7.05	8
STVE	31.80	35
Urbanisme et transports	1.40	2
Total général	105.70	159

Répartition des effectifs par type de contrat :

Services	Postes	Personnes
Fonctionnaires	81.53	93
Auxiliaires CDI	10.21	34
Auxiliaires CDD	7.96	26
Apprentis	4.00	4
Stagiaires	2.00	2
Total général	105.70	159

Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2016, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 6 % en moyenne.

Ce taux est calculé de la manière suivante :

260 jours de travail ouvrés sont multipliés par 105.7 postes à plein temps = 27'482 jours de travail.

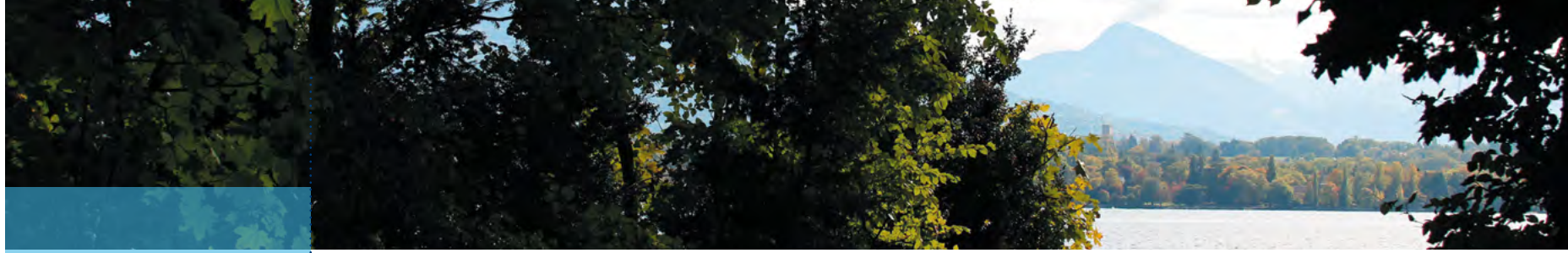
Sur ces 27'482 jours de travail, 1'652 jours d'absences sont enregistrés.

Ils se décomposent de la manière suivante :

Nombre d'employés (Fonct+CDI+CDD)	105.7	postes	
Nombre de jours ouvrés absences	1652		
		X 105.7	
Nombre jours ouvrés de travail	260	=	27'482
Taux d'absentéisme	1652		6.0%
			27'482

Le nombre de jours manqués en lien avec des accidents ou des maladies de courte durée peut être qualifié de faible avec un taux de 0,6% et 0,7% respectivement.

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Maladie moy. et longue durée (>3j)	1303	105.7	4.7%
Maladie Courte durée (1 à 3j)	193	105.7	0.7%
Accident	156	105.7	0.6%
Total	1652	105.7	6.0%



L'analyse par service (et en postes) donne les résultats suivants :

	Jours absence	Nbre Postes	Ratio
Bâtiments	2	2	0.4%
Culture	214	8	10.8%
Ecoles et gérance	290	25	4.4%
Finances	19	3	2.4%
Secr. Général, RH, Réception, Etat civil	157	12	5.2%
Sécurité	181	11	6.3%
Social	24	5	1.9%
Sports et Manifestations	34	7	1.8%
STVE	731	32	8.8%
Urbanisme et transports	0	1	0.0%
Total	1652	105.7	6.0%

Les services de la culture et du STVE enregistrent des taux nettement supérieurs à la moyenne de l'ensemble des collaborateurs versoisiens. Des absences de longue durée ont frappé des collaborateurs de ces services.

5 collaborateurs accumulent à eux seuls plus de 40% des jours d'absence.

La fréquence d'absence pour l'ensemble du personnel est de 1,36 (Nombre d'arrêts/Nombre d'employés soit 216/159).

La durée moyenne d'absence est de 7,65 jours (Nombre de jours d'absences/Nombre d'arrêts soit 1652/216).

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

	Nombre absences	%
Absences de 1 à 3 jours	145	67%
Absences de 4 à 14 jours	44	20%
Absences de 15 jours et +	27	13%
Nombre d'absences	216	100%

Les ressources humaines, en collaboration avec l'assurance perte de gains maladie, vérifient et contrôlent les incapacités longue durée des personnes concernées, dans l'optique de permettre une reprise du travail dans les meilleures conditions possibles.

Lorsque les conditions légales sont remplies, une alerte est transmise au service de l'assurance-invalidité en vue d'une détection précoce. Un collaborateur absent depuis plusieurs semaines est désormais directement pris en charge par les assurances qui agissent de manière étroite avec le service des Ressources Humaines.

Budget formation

2014	2015	2016
CH 30 565	CHF 41 778	CHF 40 499

Une politique de formation est en cours de développement. En 2016, l'ensemble des cadres a participé conjointement à des ateliers de formation afin, non seulement de leur donner de nouvelles compétences, mais également de créer une cohésion de groupe et d'améliorer le climat de travail.

Système d'évaluation du personnel

Ces objectifs relèvent de l'amélioration des performances et des compétences, qu'elles soient professionnelles, personnelles ou sociales.

Un système d'évaluation des compétences et des performances du personnel est en vigueur depuis 2015. Il conditionne les augmentations de salaires allouées aux fonctionnaires. Concrètement, les supérieurs hiérarchiques fixent des objectifs à leurs subordonnés dans le courant de l'automne. Ces objectifs relèvent de l'amélioration des performances et des compétences, qu'elles soient professionnelles, personnelles ou sociales. Pour les supérieurs hiérarchiques qui doivent coordonner le travail de plusieurs personnes, les objectifs portent également sur les compétences managériales.

L'année qui suit permet de vérifier l'atteinte des objectifs et, au travers d'un entretien d'évaluation et de progression, permet de qualifier les prestations fournies par chacun des fonctionnaires de la ville de Versoix. Au terme de ces entretiens, le service des ressources humaines récolte l'ensemble des résultats et les intègre dans une base de calcul. L'intégration permet de disposer d'une vision très concrète et précise de la situation de

chacun, en comparaison avec les autres collaborateurs du service et dans toute l'administration. Un mécanisme visant à pondérer les différences liées à la personnalité de chacun des responsables hiérarchiques est mis en œuvre, dans le but d'objectiver les résultats. Au terme de ce processus, le service des RH, tenant compte des montants mis à disposition dans le cadre du budget, propose des augmentations de salaires pour l'année suivante, pour les collaborateurs méritants. Les mêmes résultats permettent de déterminer si le collaborateur a droit à une prime de fin d'année et de suggérer le montant de la prime.

Un entretien entre le Conseiller administratif et le Chef de service a lieu afin de valider ou modifier la proposition. Le Conseil administratif dans son ensemble valide les primes et augmentations de salaire allouées. En 2016, le Conseil administratif n'a apporté aucune retouche aux propositions convenues entre les Conseillers administratifs et Chefs de service.



Bâtiments



Fonctionnement du service

La mission du service consiste à suivre les dossiers relatifs aux nouvelles constructions communales, à leurs rénovations et à leurs gros entretiens, c'est-à-dire :

- Suivi des besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux
- Suivi de dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments
- Elaboration des crédits pour la réalisation des nouveaux bâtiments
- Suivi des mandataires dans le cadre des dossiers « bâtiments »
- Suivi de réalisation et établissement des décomptes finaux

Mandat d'études parallèles

Ancienne-Préfecture + crédit d'études fin 2016

Le 14 décembre 2015, sur préavis de la commission des bâtiments, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 360'400,- pour l'organisation d'un concours d'architecture pour la rénovation de l'Ancienne Préfecture.

Afin de respecter les règles en vigueur sur les marchés publics, ce crédit est élaboré sous la forme d'un mandat d'études parallèles. Cette procédure consiste à organiser un concours d'idées avec des pools pluridisciplinaires composés d'un bureau d'architecture et de bureaux d'ingénieurs (civils, électriciens, chauffage et ventilation, sécurité). Ce concours est mené en deux temps :

- sélection sur base d'un dossier de candidature des pools, et
- concours d'idées en tant que tel.

Sur cette base, cinq groupements sont retenus pour participer à ce concours.

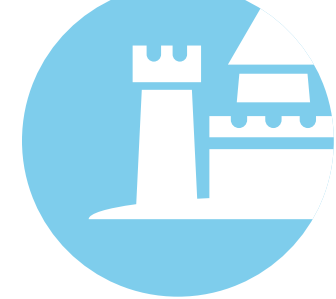
Le concours est lancé début 2016 sur la base du programme suivant :

- synthèse des demandes des diverses sociétés,
- besoins relayés par des diverses fractions politiques élues
- besoins communaux.

Ce programme nécessite notamment une extension des bâtiments, avec la création d'un restaurant scolaire, d'une maison des associations comprenant des locaux mutualisés, permettant de tenir des réunions et des séances de travail, et une cuisine semi-professionnelle.

Ce programme comprend aussi le maintien des activités existantes dans ces bâtiments, c'est-à-dire les activités scolaires, celles liées à la salle de danse, le conservatoire populaire de musique, avec une salle d'audition, ainsi que la ludothèque. Quelques locaux communaux pour les travailleurs sociaux hors murs et l'insertion professionnelle y sont également intégrés.

Pour évaluer les projets présentés, un jury est appelé à se prononcer. Ce dernier est à parité de professionnels et de non professionnels, de Versoisien et de non Versoisien. Les trois Conseillers administratifs élus et le président de la commission des bâtiments et de la gérance en font partie.



Château d'Ecogia – fin des travaux

Le 1^{er} octobre 2016, le Conseil administratif inaugure le Château d'Ecogia restauré.

Les travaux sont réalisés en 2015 et 2016 sur la base d'un crédit de 4 millions CHF voté par le Conseil municipal. Ils consistent en la réfection des planchers des étages et de la toiture, avec sa charpente.

Dans un premier temps, la charpente est désossée puis reconstituée selon sa typologie d'origine, en préservant autant que se peut les pièces d'origine. Les lucarnes, sur la toiture principale, ajoutées durant les années 70, sont remplacées par des jours s'intégrant discrètement sur les pans de toiture. La couverture est désamiantée et des ardoises traditionnelles sont reposées à l'ancienne, tout en préservant la tourelle de l'ancienne chapelle de la famille Louis-Degallier.

L'isolation thermique du bâtiment est complétée. Les boiseries datant du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle sont préservées et remises en valeur. Les crépis de façades sont réalisés selon les techniques et mélanges d'agrégats et de liants d'origine. Les travaux sont terminés dans les délais prévus, malgré les surprises.



Afin de déterminer le meilleur projet, les participants bénéficient de deux analyses critiques. La première évalue l'avant-projet et la deuxième, quelques semaines plus tard, permet de sélectionner le lauréat.

A mi-octobre 2016, le groupement représenté par le bureau In Out est unanimement retenu par le jury, pour son projet nommé « Bon-Séjour ».

Tous les projets participants sont ensuite exposés à la galerie du Bolero jusqu'au 12 décembre 2016.

Le projet lauréat propose une approche très claire de l'extension du complexe scolaire, avec une composition d'ensemble mêlant habilement qualités architecturales et urbanistiques.

L'ancienne école est restaurée et transformée de façon respectueuse dans ses volumes et ses matériaux. Un nouvel accès souterrain aux Caves de Bon-Séjour est planifié. Le jury note avec satisfaction l'organisation optimale des fonctions, ce qui facilite les accès. L'ancienne Préfecture est restaurée pour accueillir la ludothèque et le conservatoire populaire de musique (CPM) dans les étages. Le restaurant scolaire est conçu comme un volume indépendant. L'actuelle Forge est occupée par une buvette d'été.

Le jury relève finalement la qualité remarquable du travail accompli par ce pool.





Panneaux solaires à Ecogia – sur la halle du Fermier

Les travaux d'installation des panneaux solaires sur les toitures du chauffage à bois et sur la hall du fermier sont terminés.

La production d'électricité peut être suivie par le public grâce à un écran posé près de l'entrée de la halle du fermier. Le potentiel de production est estimé à 168'390 kWh/an pour un investissement de CHF 726'550.-. L'électricité produite par cette installation est vendue aux Services Industriels (SIG).

Fin des travaux du Boléro au gré du preneur

La totalité des locaux ont trouvé preneur.

Au 3^{ème} étage, 3 cabinets de médecins sont installés. Au 4^{ème} étage, deux agences d'informatique et une agence d'aviation et de location de jet privé louent les locaux.

La difficulté majeure des aménagements pour des activités aussi diverses est d'intégrer au bâtiment une typologie intérieure adaptée à des cabinets et des agences.

Parallèlement à ces travaux, l'arcade côté nord a également trouvé preneur, un opticien s'y est installé.

L'emménagement des locataires s'est échelonné entre la fin 2015 et l'automne 2016.

Clôture du crédit

Deux crédits du service des bâtiments ont été bouclés courant 2016

- Dépôt de Braille

Le premier concerne la construction de la halle du dépôt de Braille pour la voirie.

- Espace rencontre Pelotière

Le deuxième concerne la construction de l'espace rencontre de la Pelotière, un petit bâtiment à but social entre les bâtiments de la Pelotière et la route des Fayards.

Gérance et Ecoles



Fonctionnement du service

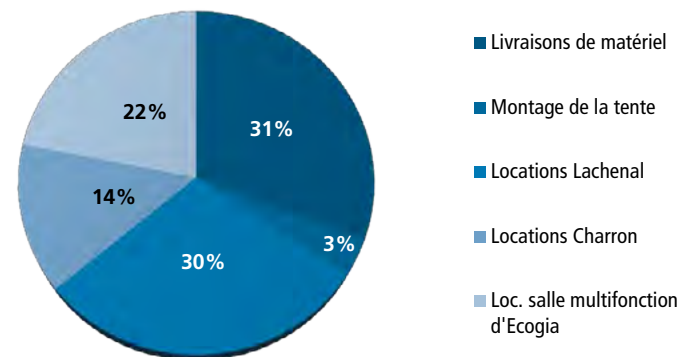
Le service Gérance & Ecoles s'occupe :

- De la conciergerie,
- De la maintenance technique,
- Des travaux d'entretien ainsi que de l'aménagement du parc immobilier, propriété de la commune ou loué.
- Les baux, les loyers, les conventions d'utilisation ou d'occupation de locaux et de terrains, les assurances communales, la location de salles, de matériel et les infrastructures du centre sportif sont également assurés par le service.
- La gestion des repas et du service des restaurants scolaires
- L'organisation de la sortie annuelle des seniors versoisiens.

Location de salles

Le nombre de salles louées reste stable, avec des variations selon chacune des salles. L'augmentation du nombre de montage de tentes se traduit par un important travail supplémentaire à la charge des équipes concernées.

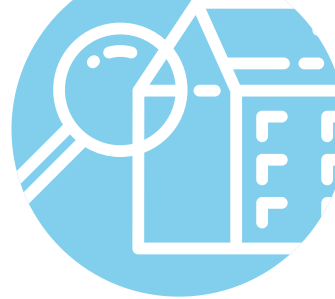
Locations de salles et livraisons	2015	2016	Variation
Livraisons de matériel	153	149	-2.61%
Montage de la tente	15	17	13.33%
Locations Lachenal	130	144	10.77%
Locations Charron	73	68	-6.85%
Loc. salle multifonction d'Ecogia	110	106	-3.64%
Total	481	484	0.62%





Projets du service réalisés en 2016

- Travaux de remise en conformité des Vers à Soie
 - Travaux et aménagement des locaux de la police Municipale
 - Travaux et aménagement du local sauvetage
 - Travaux et aménagement des bureaux de la comptabilité au centre Choiseul
 - Réaménagement de la réception de la Mairie
 - Travaux locaux MMV
 - Réfection de la salle de gymnastique Ami-Argand
 - Remplacement du couvert à vélos Lachenal
 - Réfection de la toiture du garage de la villa Ricci
 - Travaux divers salle communale
 - Réfection de la paroi translucide de la halle de tennis
 - Travaux divers piscine de Versoix
 - Travaux divers Voirie, Ecogia, Montfleury 2
 - Avancement du projet VoIP
 - Réfection du parking Montfleury
 - Modernisation de l'installation d'alarme effraction Mairie
 - Modification du chauffage de la serre de la Voirie
 - Remplacement du mobilier du restaurant scolaire du RADIS
 - Divers travaux d'urgence
 - Mandat de réorganisation du service
 - Départ de l'informatique
 - Départ de la gestion du CSV
 - Intégration du CSCO + Sortie des aînés
- Le chef de service quitte ses fonctions au 30 novembre pour prendre sa retraite. Son adjoint reprend ses activités. Une réorganisation générale des services entraîne une restructuration du service gérance et écoles. Le nouveau responsable a pour mission de maintenir le fonctionnement du service réorganisé en tenant compte de certaines modifications telles que la sortie de l'informatique sous la gestion du Secrétaire général, le transfert du gardien de plage et piscine au service des sports et l'intégration des restaurants scolaires.



Restaurants scolaires

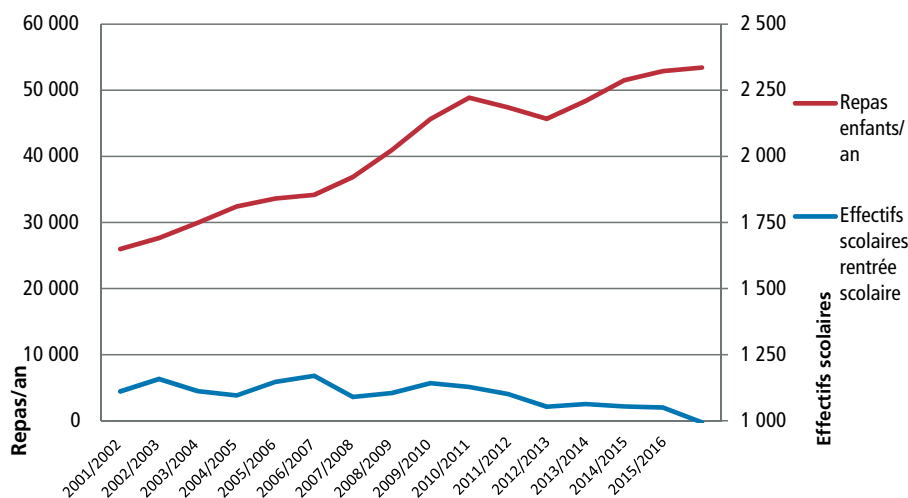
- A la fin 2016, l'équipe des restaurants scolaires est composée de :
- 1 responsable
- 9 personnes qui sont réparties dans les différents réfectoires
- 4 remplaçantes à l'appel
- Afin de répondre à l'augmentation du nombre d'enfants prenant leurs repas dans les structures communales, trois personnes supplémentaires ont été engagées le 1er mai 2016 à raison de deux heures par jour afin d'optimiser et accélérer le service pour permettre aux enfants de manger dans de meilleures conditions.

Un total de 58'455 repas ont été servis durant l'année (54'136 pour les enfants et 4'319 pour les encadrants du Groupement intercommunal pour l'activité parascolaire (GIAP)) ; un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes, cela malgré une faible baisse de la fréquentation des enfants dans les établissements scolaires.

Collaboration avec la Résidence de Bon-Séjour

Le 1er décembre 2016 marque également la reprise de la collaboration avec l'EMS Résidence de Bon-Séjour qui accueille les enfants de 1P des écoles Ami-Argand et Bon-Séjour pour le repas de midi. Cette décision a été prise par la Commune de Versoix en accord avec le Groupement intercommunal de l'animation parascolaire (GIAP) car le réfectoire fréquenté jusqu'à ce jour était au maximum de sa capacité ; de plus, ce changement permet d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Evolution du nombre annuel de repas servis aux restaurants scolaires et des effectifs scolaires de Versoix - 2000/2016



Cours premiers secours

Le personnel communal a suivi une formation en premiers secours spécialement préparée et dispensée par les Samaritains de la section Versoix et environs.

Semaine du goût

Participation à la semaine du goût qui a eu lieu du 21 au 25 septembre 2016 avec pour thème cette année « Mille et un pains ». Nova restaurant qui fournit les repas a proposé des menus spécialement élaborés autour de ce thème durant la période.

Sortie des seniors

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse qu'a eu lieu la sortie des seniors le 7 septembre 2016. Elle a réuni plus de 150 aînés pour un programme varié en terres vaudoises.

Après une visite libre du Musée olympique de Lausanne, récemment rénové, le groupe s'est retrouvé au Café-Théâtre Barnabé pour partager un repas avant une impressionnante démonstration du plus grand orgue de cinéma-théâtre d'Europe par Barnabé en personne. L'après-midi s'est terminé par une visite du Tropicarium qui a permis d'observer des espèces animales fascinantes dans un environnement naturel.



Portefeuille immobilier



- La Mairie
 - Bâtiment principal
 - l'Annexe Jura
 - Bureaux au 20 route de Suisse (location)
- La Salle communale Lachenal
- La Maison du Charron
- Le Centre de voirie :
 - Dépôt Voirie
 - Bâtiment Voirie
 - Les ateliers
 - Les bureaux
 - Locaux pompiers
 - Les logements
 - Serre Maraîchère
- Les écoles :
 - Lachenal
 - Bon-Séjour
 - Ami-Argand
 - Montfleury 1
 - Montfleury 2
- Les bâtiments parascolaires :
 - La villa Ricci - Rte de St-Loup 8
 - La villa Argand – Ami-Argand 27
 - RADIS – Versoix-la-Ville 9
 - RADO – Ch. César Courvoisier 1
 - Le Pavillon Lachenal – Adrien Lachenal 9
- Les crèches :
 - EVE Les Vers à Soie
 - Fleurimage
 - Garderie AHM (location)
- Le site de Bon Séjour :
 - Restaurant Scolaire « La Galette » (location)
 - L'ancienne Ferme (Sous mandat de régie)
 - L'ancienne préfecture
 - L'ancienne Forge
 - Le parking de Bon Séjour
 - Les Caves de Bon-Séjour
- Les locaux du CAS de Versoix (location)
- Les locaux des Flots Bleus-Ch. de l'industrie 8 (location)
- Le sauvetage de Versoix
- Les bureaux de la Police Municipale (location)
- La Pelotière :
 - La villa Yoyo (location)
 - La salle des fêtes (location)
 - Espace rencontre – la Passerelle
- Le Centre Sportif de La Bécassière
 - Bâtiment du centre sportif
 - Piscine et infrastructures techniques
 - Dépôt du Versoix Athlétisme
 - Containers de bureaux
 - Bloc sanitaire des jardins familiaux
- Le stade Louis-Yung



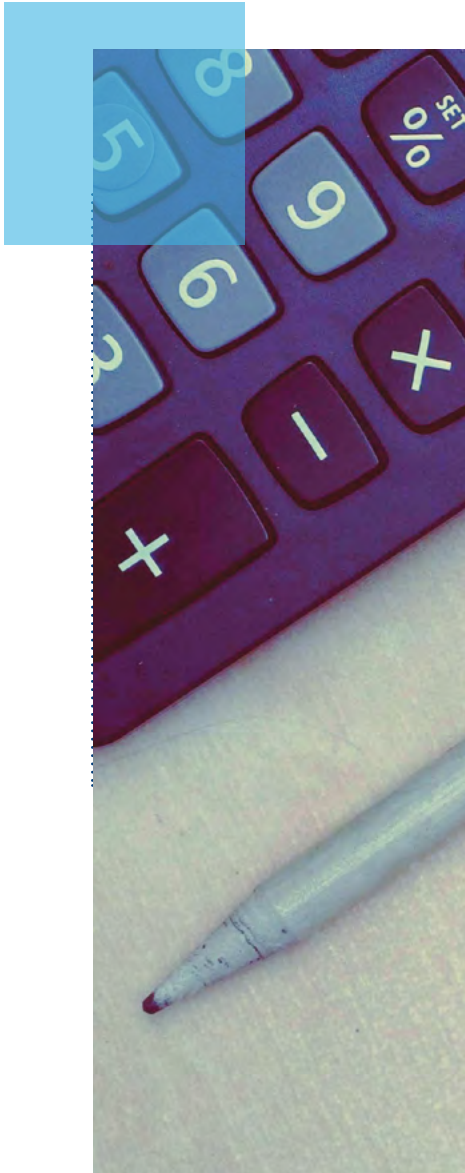
- Le bâtiment du cimetière
- Le stand de tir
- La villa Ferrier – Ch. Ami-Argand 4 (Sous mandat de régie)
- Villa chemin Louis-Dégallier 4 (Sous mandat de régie)
- Port-Choiseul
 - La buvette de Port-Choiseul (Sous mandat de régie)
 - Le bâtiment de la plage
- Les abris de Protection Civile
 - Colombières
 - Ami-Argand
- Les locaux au centre Choiseul
 - Dépôts (location)
 - Locaux patrimoine (location)
 - Archives (location)
 - Boxing Club (location)
- Les Colombières
 - Locaux de stockage
 - Le New Galaxy
- Ecogia :
 - La ferme
 - La chaufferie
 - Le logement du concierge
 - La salle multifonction
 - La serre
 - L'ancienne aumônerie (sous mandat de régie)
- Le Château ISDC
- Le Pavillon l'ISDC
- Le Barn, ISDC
- La Crypte
- Le Boléro
 - Le parking
 - La bibliothèque
 - La salle d'exposition
 - Le restaurant (sous mandat de régie)
 - Les surfaces commerciales (sous mandat de régie)

Nouveaux achats 2016

- La Villa Saladin
- La Maison Buffat
- Les bureaux comptabilité au centre Choiseul 23 (location)

Soit un total de 64 objets immobilier comprenant 50 propriétés et 14 locaux en location

Finances et comptabilité



Fonctionnement du service

Le Service finances et comptabilité est chargé de la tenue de la comptabilité générale, de la gestion des débiteurs et du contentieux, de la saisie et du paiement des factures fournisseurs et du suivi des crédits d'investissements. Il procède au suivi des liquidités et à la gestion des emprunts communaux et des cautionnements octroyés par la ville.

Chaque année, il effectue la clôture des comptes et répond aux questions de l'organe de révision. Il en prépare la publication et l'élaboration de la délibération pour l'approbation des comptes par le Conseil municipal.

Annuellement, il élabore, en collaboration avec le Conseil administratif et l'ensemble de l'administration communale, les budgets de fonctionnement et d'investissement soumis au vote du Conseil municipal en novembre pour l'exercice suivant.

Il perçoit la taxe professionnelle communale et la taxe déchet communale.

Commentaires sur le budget

Le budget pour l'année 2016 a été voté par le Conseil municipal en date du 16 novembre 2015 et approuvé par M. Longchamp, Président du Conseil d'Etat du Canton de Genève le 15 décembre 2015.

Il est équilibré, avec une progression des recettes et des charges par rapport à celui de 2015 moins élevée que l'exercice précédent, ceci montre que la ville de Versoix entame une période de stabilisation.

Le budget est établi sur la base d'un taux du centime additionnel inchangé à 45.5, soit identique à celui pratiqué par la Ville de Genève de manière à favoriser l'attractivité de Versoix. Malheureusement le Fonds de péréquation financière intercommunal est en nette diminution de plus de CHF 842'000 (renforcement de la péréquation comprise).

Des arbitrages nécessaires, dans les différents dicastères et un nouveau travail de relecture du budget ligne par ligne par comparaison avec les charges effectives des dernières années, a permis de dégager les ressources permettant d'arriver à l'équilibre. La masse salariale est en progression d'un peu plus de CHF 663'000. Les ajustements prévus concernent notamment le secrétariat général, les services des sports et des manifestations, des bâtiments et de la culture.

Lors de l'établissement du budget, le Conseil administratif a particulièrement veillé à ce que le budget intègre une stabilisation des recettes fiscales tout en maîtrisant la mutation de Versoix qui est en cours. Il fixe des priorités, indispensables du fait de la progression des charges plus rapide que celle des recettes et anticipe les travaux relatifs à la nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les communes qui pourraient avoir un impact budgétaire significatif sur les comptes communaux dans les années 2016 et suivantes.

*Le compte de
fonctionnement
communal boucle sur
un résultat positif*

Commentaires sur les comptes

Pour la treizième année consécutive, le compte de fonctionnement communal boucle sur un résultat positif soit, CHF 1'119'978. Ce bon résultat provient d'une modeste économie de charge de CHF 201'540.43 et de revenus excédentaires de CHF 787'789.57.

Les dépenses totales de fonctionnement 2016 restent dans le cadre de l'autorisation de dépense votée par le Conseil municipal.

Les économies de charge ont été réalisées sur les achats de biens et services, les intérêts de la dette, les amortissements, les pertes sur débiteurs et finalement les subventions. Le Conseil administratif relève une bonne maîtrise générale des coûts par l'ensemble de l'administration communale et l'en a félicité.

Les revenus de fonctionnement dépassent le budget d'un montant de plus de CHF 787'000. Les principales variations sont dues aux recettes fiscales.

Le compte d'investissement net se monte à CHF 10'626'894.12 avec des dépenses totales de CHF 11'613'617.32 et des recettes de CHF 986'723.20.

Les dépenses se répartissent par ordre d'importance dans les fonctions suivantes comme suit : Trafic (37%), Protection et aménagement de l'environnement (29%), Sécurité publique (11%), Administration générale (11%), Culture et loisirs (10%), le solde est attribué à enseignement, formation et prévoyance sociale.

Les recettes d'investissement proviennent de financement de tiers (89%), d'une subvention du fonds d'énergie pour les éclairages du CSV (5%), le solde provenant de participation d'autres communes ou de subventions cantonales.

Le Conseil administratif relève pour la deuxième année le taux de centime communal à 45.5 pourcent est tout à fait maîtrisée et permet d'appréhender sereinement les prochaines années qui seront à coup sûr riches en surprises du fait des grands changements pressentis (réforme de la fiscalisation, désenchevêtrement, etc.).





Chiffres clés des comptes

I. Fonctionnement par politique publique

- | | |
|--|---------|
| 1. Revenus | page 74 |
| 2. Charges (sans amortissements et pertes) | Page 75 |
| 3. Charges (amortissements et pertes) | Page 76 |
| 4. Excédents | Page 76 |

II. Investissements par politique publique

- | | |
|----------------------------|---------|
| 1. Dépenses | Page 77 |
| 2. Recettes | Page 77 |
| 3. Investissements nets | Page 77 |
| 4. Crédits votés en 2016 | Page 78 |
| 5. Crédits bouclés en 2016 | Page 79 |

III. Financement

- | | |
|------------------------|---------|
| 1. Synthèse 2016 | Page 80 |
| 2. Tableau de la dette | Page 81 |

Evolution

- | | |
|-----------------------------|---------|
| I. Compte de fonctionnement | Page 80 |
| II. Compte d'investissement | Page 80 |
| III. Dette | Page 81 |



Dicastère de Madame Ornella Enhas

Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement	34
Sports et manifestations	37
Social - Jeunesse	40

Travaux, voirie, espaces verts et environnement

Fonctionnement du service

Le STVE gère l'ensemble des tâches liées à la construction, la gestion et l'entretien du domaine public non bâti. Le service est composé de l'équipe administrative, de la Voirie (12 personnes), des Espaces verts (9 personnes) et de la Maintenance extérieure du CSV (3 personnes). Cette année, un apprenti agent d'exploitation (AGEX) est venu rejoindre l'équipe, portant le nombre d'apprentis au sein du service à quatre (deux apprentis AGEX, un apprenti horticulteur-paysagiste et un apprenti mécanicien en maintenance d'automobiles). Un nouveau collaborateur, technicien, a intégré l'équipe administrative le 1er juin 2016, à 60%.

Grands travaux réalisés en 2016

Réaménagement du Chemin de l'Ancien-Péage en Zone 20

Les travaux de réaménagement du chemin de l'Ancien-Péage ont débuté courant octobre. Le chemin est transformé en zone de rencontre (20 Km/h) et mis en impasse, sans accès direct depuis la route de Suisse. Des plantations d'arbres, du mobilier urbain et des conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères et du papier-carton complètent cet aménagement. Un nouvel enrobé est encore posé pour finaliser des travaux dont le montant avoisine CHF 850'000.-.

L'année 2017 doit permettre de clarifier définitivement les rôles respectifs des intervenants dans ce processus et de le formaliser de façon détaillée.

Réaménagement du Chemin du Levant en Zone 20

En avril 2016, le chemin du Levant est entièrement remis à neuf et équipé en zone de rencontre (20 Km/h). Les travaux sont coordonnés avec le chantier d'aménagement extérieur de deux nouveaux bâtiments construits par la Fondation Communale Versoix-Samuel May. Ils sont terminés pour la rentrée des nouveaux locataires, durant l'été 2016. Coût des travaux : CHF 500'000.-

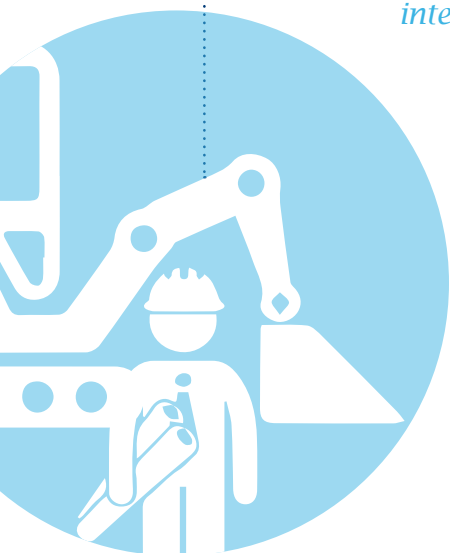
Réaménagement de l'Avenue Lachenal

Le réaménagement de l'Avenue Lachenal débute aussi en avril. Réalisé en un peu moins de 8 mois, ce chantier est terminé avant le démarrage du chantier de la route de Suisse. Un enrobé phono-absorbant est posé, l'éclairage public est entièrement rénové. Des conteneurs enterrés réservés à la collecte des ordures ménagères et du papier-carton sont installés, de même que des abribus à tous les arrêts. Coût des travaux : CHF 3,2 millions.

Construction d'une Aire Multisport au Chemin Ami-Argand

En septembre, le parking des professeurs laisse place à une aire multisports (Agorespace), très attendue par les adolescents du quartier, car ouverte au public en dehors des heures d'école. Le chantier est terminé à la fin novembre. L'éclairage de la piste cyclable allant du chemin Ami-Argand au chemin de Pont-Céard est remplacé et des luminaires gérés par des détecteurs de présence sont mis en place. Montant total du crédit : CHF 725'000.-.

*Clarifier définitivement
les rôles respectifs des
intervenants*





*Protéger les rives
de l'érosion*

Aménagements extérieurs du quartier de Versoix Centre-Ville

Les derniers aménagements dans le secteur de Versoix Centre-Ville se terminent après trois ans de travaux: la fontainerie de la place de la Gare est mise en service durant l'été pour la plus grande joie des enfants. Toutes les routes et accès sont terminés et ouverts au public.

Assainissement

Conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE), la rénovation des collecteurs EU-EP et les dernières mises en séparatif sont concrétisées. Trois crédits sont votés:

- collecteurs de La Scie-Ancien-Péage (chemisage) CHF 230'000.-,
- chemin des Rouvières (mise en séparatif) CHF 100'000.-
- chemins des Gravier/Pré-Colomb (remplacement et redimensionnement du réseau) 1^{ère} étape – CHF 500'000.-.

Ce dernier tronçon allant de la route de Suisse au chemin Huber-Saladin (via chemin des Gravier) sera poursuivi durant l'hiver 2017-18 jusqu'à Port Choiseul. Cet important chantier sera coordonné avec les travaux de réaménagement de la route de Suisse.



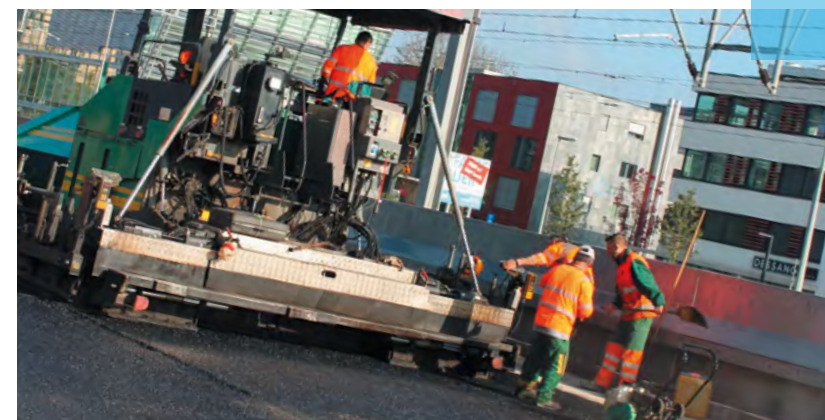
Cours d'eau

Durant l'automne 2016, les travaux de renaturation du canal de Versoix ont débutés. Ces travaux visent à protéger les rives de l'érosion, à éviter tout débordement du canal et à améliorer la capacité piscicole. Ces travaux sont été entièrement financés par le Canton. La Commune poursuit cette renaturation sur le Bief de Pont-Céard (du canal à la Voie CFF). Crédit CHF : 120'000.-.

Requalification de la route de Suisse

L'année 2016 se termine par l'important vote du crédit concernant la requalification de la route de Suisse, pour un montant de CHF 9 millions.

Ce montant correspond à la part communale des travaux, soit le réaménagement de l'ensemble des places et placettes longeant la route de Suisse, le raccordement de toutes les artères communales, la réfection et le réaménagement complet du Bourg et des Ancien-Bains, ainsi que l'équipement tout au long de la route cantonale de conteneurs enterrés et de nouveaux abribus. Ces travaux débuteront au mois de mai 2017 et seront réalisés en plusieurs étapes durant plus de trois ans.



« Autant que
nécessaire mais aussi
peu que possible »

Fleurissement et entretien différencié

En 2016, le CA met en place un nouveau plan de fleurissement de la Commune, permettant de mieux répartir et renforcer les décorations florales, composées de plantes indigènes demandant le moins d'entretien et d'arrosage possibles.

Des carrés d'essai de fleurs sont mis en place à Ecogia ; un choix de fleurs de saisons est déterminé en vue d'une mise en place dans les massifs dès le printemps 2017.

Cette année est encore marquée par le développement de l'entretien différencié sur l'ensemble des parcelles entretenues par les horticulteurs communaux. Ces entretiens permettent de mieux répartir le travail des professionnels selon l'usage de la parcelle, afin de répondre à la maxime de l'entretien différencié : « Autant que nécessaire mais aussi peu que possible »

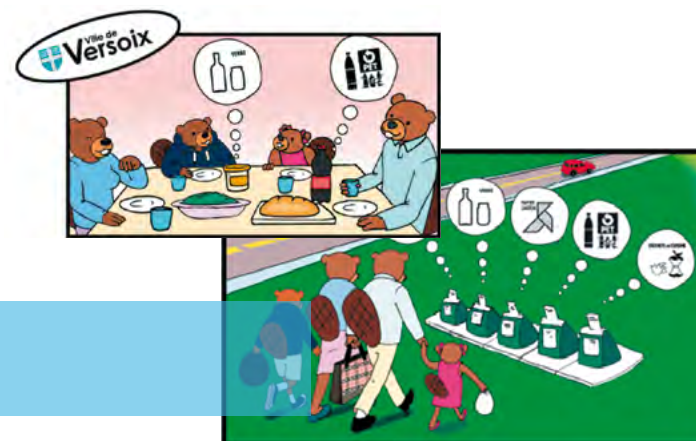
A Ecogia, parcelle labellisée « Qualité pour des aménagements naturels », prix décerné par la Fondation Nature et Economie, 25 nouveaux arbres fruitiers sont plantés en collaboration avec deux classes d'élèves et l'Association AVEC, active tout au long de l'année pour l'entretien des vergers d'Ecogia.

Des ruches communales sont installées au printemps 2016 sous l'impulsion de deux collaborateurs ayant une formation d'apiculteurs. Ils récoltent ainsi du miel communal, lequel est en vente auprès du CICR.

Gestion des déchets

Durant toute l'année 2016, le service déploie des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et les déchets recyclables, utilisant le crédit de CHF 1'400'000, voté en octobre 2015. A fin 2016, 52 conteneurs enterrés sont en place, desservant ainsi plus de 20 % de la population.

En coordination avec la campagne cantonale visant à recycler les déchets de cuisine, deux conteneurs enterrés (sur un total de 13 à déployer) sont intégrés aux points de récolte existants. Plus de 1'400 poubelles vertes sont distribuées aux habitants. Ces nouvelles mesures permettront d'améliorer le taux de recyclage. Le STVE poursuit sa campagne de contrôle et de sensibilisation, notamment afin d'éviter les dépôts sauvages, l'utilisation des centres de récupération par les entreprises privées, le « tourisme » des déchets vaudois soumis à la taxe au sac, ainsi que les dépôts d'encombrants apparaissant en dehors des dates des levées.



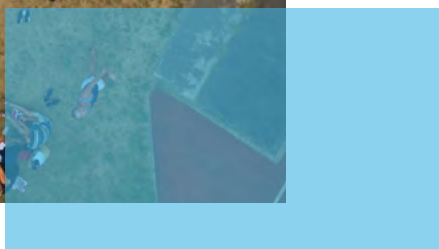
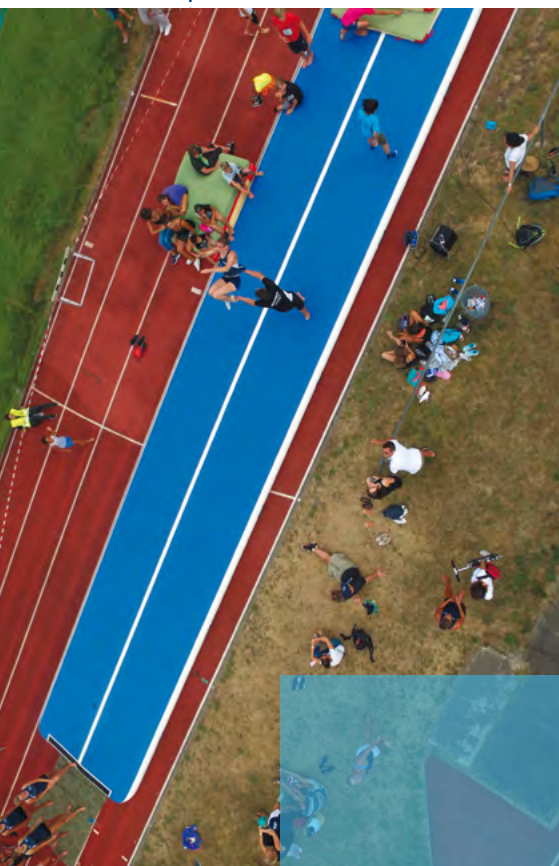
Sports & Manifestations

Fonctionnement du service

Le Service des Sports et Manifestations (quatre personnes) est la porte d'entrée de la Mairie pour tous les clubs sportifs ainsi que pour toutes questions relatives aux sports et à ses infrastructures. Il est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales. Du côté Sports, les tâches du service concernent notamment :

- la gestion des subventions,
- la mise à disposition des infrastructures sportives (en collaboration avec le service des Locations),
- le développement des activités sportives sur le territoire communal,
- le soutien aux clubs sportifs et l'organisation
- la gestion de la patinoire hivernale.

Concernant les Manifestations, le service organise plus d'une dizaine d'événements par année et soutient également d'autres manifestations organisées par des tiers. Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion des manifestations communales, les relations avec divers partenaires et fournisseurs et le développement de stratégies de communication sur les réseaux sociaux et sites internet.



Festichoc, 12ème édition (12-13.03.16)

La 12ème édition de Festichoc a accueilli un nombre record de festivaliers avec 40'000 personnes sur le weekend ! Le développement d'une nouvelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux, en collaboration avec Espace Entreprise, les nouvelles infrastructures mises en place pour l'accueil des festivaliers, les nouvelles animations comme la chasse aux trésors ou la Sharing Box ainsi que le beau temps ont attiré la foule des grands jours à Versoix. 25 artisans chocolatiers étaient présents lors de cette magnifique édition et ont proposé une grande variété de produits chocolatés qui ont ravi le public. L'exposition de sculptures en chocolat confectionnées par les apprentis du canton a connu un succès sans précédent avec plus de 3'000 votants pour élire la sculpture préférée des festivaliers. La grande sculpture en chocolat qui a trôné durant le weekend dans le Salon des Artisans a été cassée en présence du public et le chocolat a ensuite été distribué aux festivaliers.



Beaucoup de nouvelles inscriptions ont été enregistrées

Autres manifestations communales (2016)

De nombreuses autres manifestations communales ont été organisées cette année avec une forte participation de la population : **la Soupe du 1er janvier (01.01), le Marché aux Fleurs (07.05), l'inauguration de la place de la Gare (11.05), la Sérénade (07.06), les Promotions scolaires (29-30 juin / 1er juillet), l'inauguration du Marché (17.09), WeAre18 ! (13.10), la nouvelle manifestation dédiée au jeunes majeurs de la commune, et la Fête de l'Escalade (09.12). La Fête Nationale (01.08)** continue d'attirer chaque année la foule sur les quais. L'agrandissement de l'esplanade a été grandement apprécié ainsi que les stands de restauration, tenus de main de maître par la société de Sauvetage. Le défilé aux lampions et les discours de nos autorités ont agrémenté cette belle soirée avant que les feux d'artifice, particulièrement magnifiques cette année, n'embrasent le lac.

1^{ère} édition de La Journée du Sport (04.09.16)

Dimanche 4 septembre 2016 a été marqué par la 1^{ère} édition de la Journée du Sport, organisée au Centre sportif de la Bécassière (CSV). Dans ce magnifique écrin de verdure et grâce à un temps très clément, les 16 sociétés et clubs sportifs versoisiers présents ont pu se faire connaître et ont informé le public venu en nombre (plus de 2'500 personnes !) sur les cours, entraînements et disciplines proposés par chaque club. Grâce aux bénévoles, membres et entraîneurs, les clubs ont présenté avec grand enthousiasme leurs différentes activités à travers des démonstrations et des initiations qui ont eu lieu tout au long de la journée sur l'ensemble du site du CSV. Beaucoup de nouvelles inscriptions ont été enregistrées ce qui augure d'une très belle saison sportive au sein de la commune.



Promotion du sport

Le Service des Sports a également vocation à faire la promotion de l'activité sportive. Il développe depuis deux ans diverses activités en ce sens. En collaboration avec le fitness Harmony, la Ville de Versoix a mis en place des entraînements sportifs et ludiques – le StreeTraining - en extérieur tous les mercredis de 18h30 à 19h30 du mois de mai au mois de septembre. Ces cours, à l'attention des jeunes et des moins jeunes, sont donnés par un coach professionnel, gratuitement aux habitants de Versoix et permettent aux participants de redécouvrir la ville d'une nouvelle façon. Les entraînements à la Course de l'Escalade (16.10) font également partie de cette politique. En effet, depuis de nombreuses années, Versoix organise au CSV le 1er des 7 entraînements officiels de la célèbre course. Plus de 1500 participants ont participé à ce rendez-vous dominical. Finalement, la mise à disposition d'une patinoire de 300m2 durant plus de 3 mois permet également aux Versoisien de s'adonner aux sports de glace comme le patinage ou le Eistock.

*Redécouvrir la ville
d'une nouvelle façon*

Soutien aux associations/clubs

Le développement et l'activité grandissante des clubs sportifs versoisien requièrent un soutien de plus en plus important de la part de la commune et du Service des Sports. De nombreuses manifestations organisées par les clubs (par exemple : tournoi de l'Ascension, tournoi des Campagnes, Inter-Ex, course des caisses à savon, etc.) ont besoin de soutien, que ce soit financier ou logistique, afin d'assurer la réussite de leur événement. D'autre part, les demandes liées à la mise à disposition des infrastructures sportives communales sont gérées en partie par le Service des Sports, et en collaboration avec d'autres services communaux.

Finalement, des soutiens financiers ponctuels sont également octroyés aux associations ou aux sportifs afin de les aider à atteindre leurs objectifs.



Social - Jeunesse



Fonctionnement du service

Le service Social Jeunesse a pour mission de gérer l'ensemble des activités de soutien aux personnes en difficulté domiciliées sur le territoire de la Ville de Versoix. Il est composé d'une cheffe de service, d'une assistante sociale, de deux collaborateurs chargés de l'insertion professionnelle et d'un secrétariat. Dans le cadre de la politique de formation et d'ouverture de la Ville de Versoix, le service accueille des stagiaires en formation au sein de la Haute école de travail social (HETS). Le service est en relation permanente avec les instances cantonales et intercommunales dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre en collaboration avec l'Etat ou avec d'autres communes genevoises.

Ecole des mamans

Soutenu conjointement par le Bureau d'intégration des étrangers et le Service Social Jeunesse, le projet s'adresse aux mamans dont les enfants sont, ou seront, scolarisés à l'école Lachenal ou les cours ont démarré à raison de deux fois par semaine pendant les heures d'école.

Les objectifs poursuivis sont les suivants:

- La socialisation des mamans allophones en situation d'isolement;
- L'acclimatation avec les documents scolaires
- L'apprentissage des bases de la langue française et la libération de la parole.

Prises d'assaut dès leur création, les 14 places disponibles sont mises à disposition jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Le succès rencontré par le projet confirme un réel besoin en matière d'intégration et de conciliation entre les engagements des parents et la vie familiale, étant donné que les enfants non scolarisés sont pris en charge durant le déroulement des cours.

Action sociale

Permanence impôts

La permanence a lieu entre le 15 février et le 14 mai 2016 grâce aux prestations d'une fiscaliste qui collabore avec le Service Social Jeunesse depuis plusieurs années. Le prix de la prestation est adapté au revenu des bénéficiaires et se situe entre 35.- et 80.-. Environ 150 personnes ont accès à cette prestation.

*L'objectif visé
consiste à fournir un
appui administratif*

Aide sociale individuelle

L'assistante sociale dispense trois types de prises en charge qui peuvent se présenter de façon séparée ou cumulée :

- L'information-orientation: consiste à répondre à des demandes par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place. 29 demandes de ce type ont été traitées.
- L'appui administratif et le soutien psycho-social: ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant pour certains s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même. Cet appui est nécessaire soit en raison de la complexité des démarches à accomplir, soit des difficultés propres à la personne. La collaboration de l'utilisateur et du réseau professionnel existant sont nécessaires, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction. 199 dossiers ont ainsi été suivis.

172 dossiers entre 25 et 60 ans

14 dossiers plus de 70 ans

13 dossiers plus de 80 ans



- Une petite augmentation des visites à domicile pour des personnes en incapacité de se déplacer au service social en raison de problèmes de santé physique ou psychique est enregistrée. 19 personnes bénéficient d'un soutien à leur domicile.
- Les aides financières : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. Elles sont subsidiaires aux aides financières cantonales et peuvent concerner la prise en charge d'activités sportives ou les camps scolaires des enfants présents dans un noyau familial.

Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises et liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée. En 2016, CHF 12'500.- ont ainsi pu être octroyés par le biais de Fondations diverses.





*Espace emploi étoffe
la prestation offerte
au demandeur
d'emploi*

Insertion professionnelle

La Forge est une structure communale d'insertion professionnelle. Elle est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans habitant Versoix.

Son but est de les accompagner dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet professionnel moyennant l'entrée en apprentissage ou la reprise de la scolarité.

La Forge en quelques chiffres :

- 69 jeunes suivis
- 499 entretiens menés
- 1617 jours de stages effectués
- 103 entreprises partenaires

28 solutions obtenues

- 10 reprises ou maintien de formation
- 1 pré-apprentissage
- 9 CFC
- 3 stages de longue durée
- 3 CDI
- 1 mesure d'insertion socio-professionnelle
- 1 emploi d'insertion

Espace Emploi est l'antenne communale d'insertion professionnelle destinée aux habitants de Versoix âgés de 26 à 65 ans, à la recherche d'un cadre accueillant et motivant où recevoir des conseils et des nouvelles pistes de recherches pour réintégrer le marché de l'emploi. Espace emploi étoffe la prestation offerte au demandeur d'emploi de points de situation sur son parcours professionnel, d'un accompagnement adapté pour établir un dossier de candidature, d'un suivi personnalisé sur les techniques de recherches d'emploi ainsi que des mises en situation de travail pour se confronter au monde professionnel.

Le projet phare de cette antenne est le partenariat avec GenèveRoule et le service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports de la Mairie de Versoix, lequel a donné vie à VersoixRoule. Des vélos de ville et des vélos électriques sont disponibles, à la belle saison, en prêt gratuit à la place de la Gare.

Petite enfance

L'année a été marquée par la fête des 20 ans de la crèche Fleurimage qui a eu lieu l'après-midi du samedi 3 septembre dans le parc communal devant la crèche.

En fin d'année, 83 enfants étaient inscrits à la garderie et 156 dans les crèches, ceux-ci étaient encadrés par 46 professionnels à 100%.

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour (Supernounou)

L'association offre un service de coordination des demandes de placement réunissant les communes de Versoix, Grand-Saconnex, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Céigny, avec les accueillantes familiales agréées.

Elle a collaboré avec 20 familles d'accueil et 77 enfants ont été accueillis durant l'année.

Cette année encore un certain nombre de difficultés a fait surface : le nombre de places prévues pour accueillir les enfants ainsi que la pénurie de professionnels sont toujours d'actualité.

Pénurie de professionnels



Scolarité obligatoire

Ecoles primaires

Les trois établissements primaires de Versoix ont accueilli dans leur structure le nombre d'élèves suivant :

Ecole Ami-Argand et Bon-Séjour 399 élèves

Ecole Lachenal 310 élèves

Ecole Montfleury 288 élèves

Cycle d'orientation

Le cycle d'orientation des Colombières a accueilli quant à lui 700 élèves répartis selon les différents degrés.

Pommes dans les écoles

Cette année encore la campagne des pommes dans les écoles a été reconduite tant dans les établissements primaires que secondaires ainsi que dans les centres médico-pédagogiques (Eole, Les Vignes et la Versoix), dans le but de promouvoir une alimentation saine. Deux distributions pour un total de 1040 kilos ont eu lieu pendant deux semaines. La première du 10 au 14 octobre et la seconde du 7 au 11 novembre 2016.

Les pommes ont été distribuées par les enseignants à la récréation du matin, en accord avec les consignes du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse.

Cette action permet également de soutenir deux producteurs actifs sur la Commune : la ferme Courtois et le Verger de St-Loup.

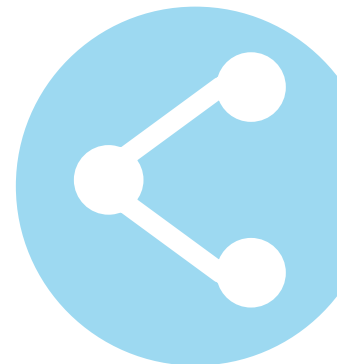
Fête des écoles

Jubilaires des enseignants

La cérémonie se déroule chaque fin d'année scolaire dans le parc de la Mairie. L'après-midi, passé, dans ce splendide écrin de verdure face au lac, s'adresse aux enseignants des écoles primaires versoisiennes qui fêtent leurs 10, 15, 20 et 25 ans d'activité professionnelle. Lors de cette occasion les enseignants partant à la retraite sont également salués et remerciés.

Des paniers confectionnés par la fondation Ensemble dans le domaine du handicap sont remis en guise de cadeau.





Jeunesse

Ciné Versoix Jeunes

Ce partenariat réunit le Service Social Jeunesse, la FASe et CinéVersoix. Un budget de CHF 2'400.- a permis de financer 30 billets pour les jeunes de la commune lors de six séances cinéma traitant de thématiques juvéniles. Un débat animé par un travailleur social hors mur suit la projection. Ciné Versoix Jeunes a commencé le 14 octobre avec le film « Divines ».

La majorité des actions menées dans le domaine de la jeunesse est réalisée par l'association du Rado et les TSHM, qui font tous deux parties de la FASe. Les activités proposées sont multiples: l'accueil libre aux caves du Rado, les activités sportives le vendredi soir, la vie associative dans le local en gestion accompagnée, où l'AJAV (association des jeunes adultes de Versoix) est en train de monter un studio d'enregistrement qui sera mis à disposition de la jeunesse versoisienne.

*Les activités
proposées sont
multiples*

Jubilaires

Cérémonie des Jubilaires

Le service réunit, chaque année, les jubilaires de la commune qui sont invités par les autorités à partager un moment de convivialité. Le 5 octobre 2016, cette cérémonie rassemble de nombreux jubilaires, à qui le Service Social Jeunesse remet des présents (paniers garnis). Les migrants de l'abri PC de Bon-Séjour ont

également participé au bon déroulement de cet événement en assurant l'accueil et le service à table.

3 personnes 100ème anniversaire

10 personnes 90ème anniversaire

6 couples 50 ans de mariage (noces de d'or)

4 couples 60 ans de mariage (noces de diamant)



Actions communautaires

Accueil et suivi des migrants

L'action de coordination par le service des différentes institutions qui interviennent auprès des migrants de l'abri PC se poursuit. La plateforme réunit l'Hospice général, les églises protestante et catholique ainsi que l'association Versoix Accueil. Elle permet l'échange et le partage d'informations et favorise la mise en place de projets partagés telles que la soirée dansante qui s'est déroulée au New Galaxy le 16 décembre.

Pendant l'été, l'accès à la piscine communale est offert aux résidents de l'abri PC et des bénévoles dispensent des cours de natation. De surcroît, des cours à l'accent ludique et interactif sur les tenues vestimentaires occidentales sont mis en place en collaboration avec l'Hospice général et la Ville de Bellevue.

Actions de quartier

Pelotière

Le quartier de la Pelotière souffle ses vingt bougies samedi 4 juin sous le thème «Mille et une couleurs». Le Service social Jeunesse de la ville de Versoix convie toute la population à se joindre à cette fête pleine d'émotions.

De la joie, de la bonne humeur et du rire. Trois mots qui résument à eux seuls la chaleureuse ambiance de cet anniversaire particulier. De nombreuses associations organisatrices, à l'instar du Rado, de la Villa Yoyo, de l'Association des loisirs de la Pelotière ou encore de la FASE proposent une multitude d'activités pour petits et grands durant tout l'après-midi, telles que le stand de maquillage, des spectacles de danse, une démonstration de zumba et diverses animations.

Une cérémonie officielle ponctuée de discours permet de rappeler le travail effectué par la ville de Versoix et les habitants du quartier à travers le projet Passerelle, lequel permet depuis quatre ans de développer une cohésion sociale et une réelle dynamique collective. De nouvelles réalisations, comme la création de jardins urbains, une permanence pour la recherche d'emploi et des cours de français facilitent l'intégration de tous. Un buffet canadien concocté par les habitants et d'autres shows mouvementés accompagnent cette magnifique soirée qui s'est achevée après minuit.

Semaine contre le racisme

Dans le cadre de la Semaine contre le racisme, un projet axé sur la thématique de la société intégrant la migration conçue comme société créatrice de valeurs est réalisé. Soutenu par le Bureau d'intégration des étrangers, le projet se compose de plusieurs parties.

Le projet, nommé «Et si c'était toi?», traduit par le spectacle «Récits de vie», se concrétise par la transmission orale d'extraits de récits de migrants par une conteuse professionnelle.

Une exposition de photos et une vidéo de témoignages de migrants sont réalisées sur le thème de l'asile avec des références aux thèmes de la dignité, de la pugnacité, de la diversité et de l'entraide.

Les photos et la vidéo sont projetées avant le spectacle et font l'objet d'une exposition permanente au centre culturel Le Boléro du 14 au 21 mars.



genève 
Croix-Rouge genevoise



La salle de spectacle ainsi que la salle communale pour la réception sont décorées pour l'occasion de totems et de statuettes réalisés par dix classes de l'école Lachenal du 7 au 19 mars dans le cadre du projet « Voyage au pays des différences » de l'Association Païdos.

Après le spectacle, un cocktail interculturel – communautaire est offert, confectionné par le Semestre de motivation (Semo) de la Croix-Rouge genevoise, programme d'insertion professionnelle et sociale de jeunes de 16 à 25 ans.

Paniers de Noël

En collaboration avec la Croix-Rouge genevoise, le SSJ participe à la distribution des Paniers de Noël pour apporter du réconfort aux personnes démunies juste avant les fêtes de fin d'année. Pendant trois jours, une équipe d'une centaine de bénévoles confectionne les colis en les garnissant de denrées de fête non périssables.

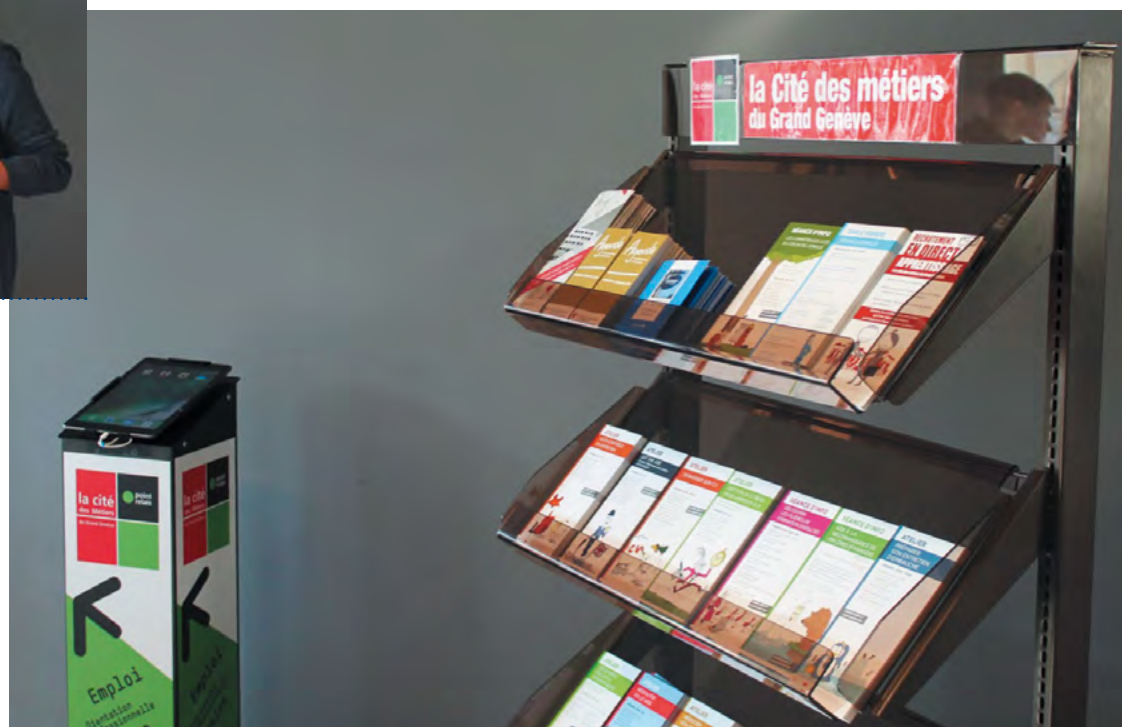
57 familles

13 couples

19 personnes seules en bénéficient.

Borne Relais

Le Service Social, jeunesse, en collaboration avec la Cité des Métiers du Grand Genève, a inauguré la Borne informative de l'Office pour la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) installée dans le hall du Boléro.



Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Aménagement - Urbanisme - Transports	50
Culture	56
Sécurité municipale	63
Sapeurs-pompiers volontaires	67
Office de protection civile de Valavran	69





Urbanisme, aménagements et transports

Fonctionnement du service

Le service de l'aménagement et l'urbanisme s'occupe du plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartier et des autorisations de construire. Il a été renforcé par l'engagement d'une collaboratrice à 50%.



Ilet Jean-Querret, démarche participative

Ce dossier est l'expression concrète d'une volonté de concevoir l'urbanisme autrement, en intégrant une démarche citoyenne, dans l'évolution de la Ville. Menée conjointement entre l'Etat de Genève (Office de l'urbanisme) et la Commune de Versoix (Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports), cette démarche se veut, dès le départ, exemplaire et ambitieuse. Elle repose sur deux études précédentes réalisées sous forme de mandat d'études parallèles par deux bureaux d'architectes-urbanistes différents.

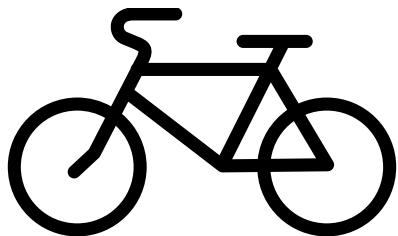
Les conclusions de ces études préalables étant similaires, les maîtres d'ouvrage sont confortés dans leur volonté d'aller plus loin et de mettre en place une réelle démarche participative. C'est le bureau TRIBU Architectes, associé à M. Laurent Bonnard, journaliste à la retraite, ainsi que deux personnes pour les aspects économiques, qui travaillent sur ce dossier.

Concrètement, c'est à travers la mise en place d'un groupe de suivi et d'ateliers citoyens que celle-ci a pu se réaliser. Séances d'information, ateliers, réunions du groupe de suivi, se sont échelonnés durant cette année avec l'objectif de proposer une image de cet Ilet qui servira de base à l'élaboration d'un futur plan localisé de quartier (PLQ).

Le résultat de cette démarche sera présenté en 2017.

Versoixroule!

vélos libres



Versoixroule

2016 voit arriver à Versoix un système de prêt de vélos et de vélos électriques. Genèveroule s'installe à proximité de la gare dans le nouveau quartier de Versoix Centre-Ville et devient ainsi tout naturellement Versoixroule. Dix vélos électriques et dix vélos traditionnels sont proposés en prêt tous les jours de la semaine, de 07h30 à 19h00.

Cette opération est intéressante à plus d'un titre car elle offre un mode de transport complémentaire, capable d'irriguer l'ensemble de la Commune et parce qu'elle offre également des potentialités de mobilité nouvelles (notamment pour certains trajets, tel que domicile-travail).

La promotion du vélo est un objectif clairement affiché de Genèveroule. En ce sens, le bilan de Versoixroule 2016 est positif. Les chiffres montrent que c'est principalement l'opportunité de tester le vélo électrique qui a remporté un franc succès. Une très forte utilisation pour les loisirs, notamment en fin de semaine est constatée.

Les autres intérêts et objectifs de Versoixroule sont la composante sociale. Cette Association se donne comme mission de travailler à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle en dehors de l'activité de location de vélos, les employés de Genèveroule ont des possibilités de formation (notamment d'apprentissage du français) et sont suivis dans leur recherche d'emplois futurs par un appui à la rédaction de lettres de motivation, curriculum vitae, etc.

Versoixroule s'inscrit pleinement dans cette dynamique grâce à une collaboration étroite avec la Forge puisque plusieurs jeunes versoisiens ont eu la possibilité de travailler à la station de Versoix Centre-Ville.

Une collaboration étroite qui s'est installée entre Versoixroule et la Forge



Ce projet a été l'occasion d'une collaboration entre le Service social jeunesse et le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports. Il démontre le potentiel de partenariat et encourage à poursuivre dans cette voie sur d'autres dossiers.

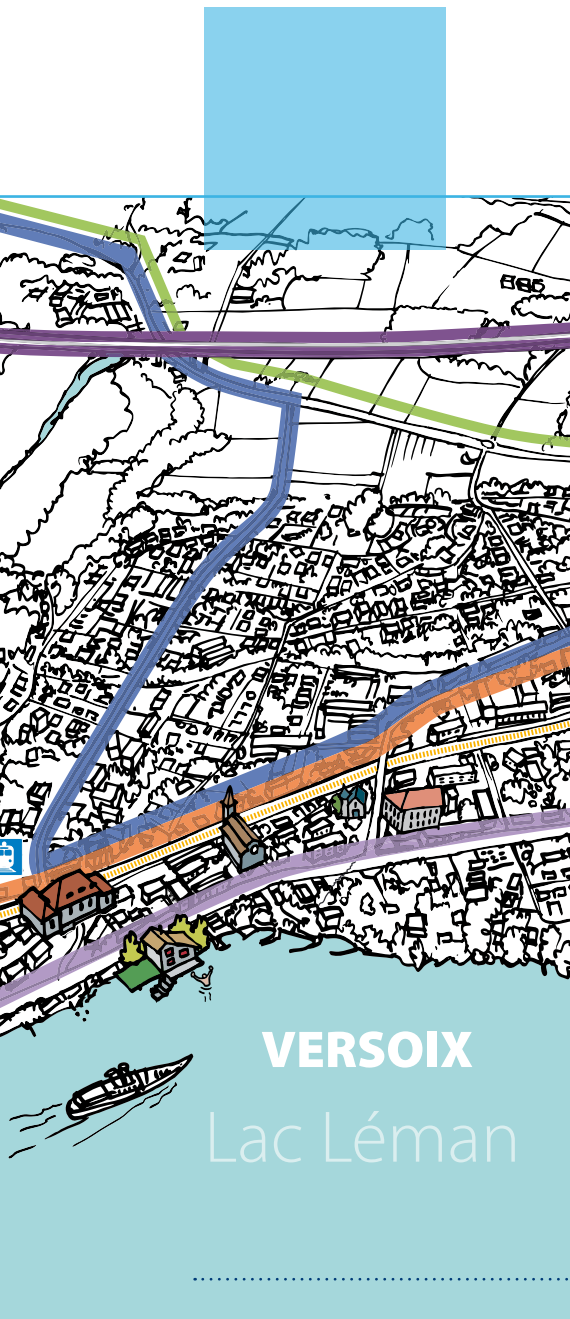
Nouveau régime de stationnement

Initié depuis plusieurs années, le dossier du régime de stationnement sur la commune de Versoix se concrétise en 2016. A l'instar d'autres dossiers, la volonté d'informer la population et de pouvoir échanger sur le sujet a permis au projet de prendre forme.

C'est à travers quatre séances publiques couvrant les différents secteurs de la commune de Versoix que la carte du stationnement a pu être élaborée. La possibilité d'implantation de macarons sur la commune a ainsi pu être présentée à la population selon une délimitation de trois zones.

A l'issue de ces séances, trois zones macarons sont définies et le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports s'attelle à la rédaction de demandes d'arrêtés auprès de la Direction générale des Transports (DGT). A partir de là, une collaboration régulière entre les services de l'Etat et les services de la Commune se met en place avec l'objectif d'une mise en œuvre de ce régime pour mi-2017.





Extension de la ligne U

Moins d'une année après la création de la ligne U, le souhait est de voir son parcours prolongé en direction de Collex-Bossy par les Autorités de cette Commune. Les chiffres de fréquentation de la ligne U sont encourageants. L'introduction d'une troisième Commune partenaire de ce dossier a nécessité la refonte complète des répartitions de financement entre les Communes de Chavannes-des-Bois, de Collex-Bossy et de Versoix. Cette nouvelle donne a également permis aux TPG de réfléchir à l'optimisation de son réseau et à l'absorption par la ligne U de la ligne scolaire 83.

De ce fait, des contacts très étroits entre les TPG et le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports de la Commune de Versoix se tissent.

Au final, la ligne est étendue, pour un coût inférieur pour Versoix. Le fait d'inclure le transport scolaire sur cette ligne va également accroître le nombre de passagers et par conséquent la rentabilité de la ligne. Il faut garder à l'esprit que l'objectif, à terme, est que la ligne U soit reprise dans le réseau standard des TPG à l'échéance de la convention intercommunale, soit dès 2019, et ne soit plus financée par les Communes.

Ancien-péage, reprise du projet

La CMNS (Commission des monuments et des sites) ayant à deux reprises contesté le projet initial, le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports a été chargé de reprendre ce dossier afin de débloquer la situation. La décision majeure qui a conditionné par la suite l'ensemble du projet est celle de passer le chemin de l'Ancien-Péage en zone 20. La configuration des lieux et notamment le fait que l'Ancien-Péage devienne à travers le PLQ une voie sans issue pour le trafic automobile et les poids lourds a conduit à cette solution. Toutefois, le passage en zone 20 n'a pu se faire qu'avec des mesures d'accompagnement, notamment pour les camions de livraison de certaines activités dans le secteur. Du point de vue de la sécurité, il était relativement évident que l'accès piétonnier du centre commercial soit accompagné d'un régime de circulation qui donne priorité aux piétons.

C'est grâce à un dialogue et une collaboration intense avec la Direction générale des Transports (DGT) que cette solution peut être validée. Le choix de la zone 20 conduit naturellement à un aménagement différent adapté et coordonné à ce régime de circulation. Il faut toutefois assurer le passage des véhicules de secours ainsi que l'accès aux places de parking sur domaine privé qui resteront en vigueur à l'avenir.

Finalement, le chemin de l'Ancien-Péage se transforme en véritable seuil urbain permettant l'accès au nouveau centre commercial ainsi qu'aux commerces préexistants. L'axe de mobilité douce mentionné dans le plan localisé de quartier sera bien évidemment maintenu.



Etude Versoix-la-Ville et complément Bordier-Buissonnets

Les études de faisabilité concernant l'Îlet Jean-Querret sont faites via un mandat d'études parallèles confié à deux bureaux. Les conclusions de ces études nous conduisent naturellement à nous poser la question de l'évolution de Versoix-la-Ville dans son ensemble.

Ainsi, le bureau MSV a reçu pour mandat l'identification de l'ensemble des dossiers en cours dans ce secteur de Versoix (étude de PLQ potentiels piétonniers, maillages à bâtir, etc.).

Le résultat de cette étude a été salué par l'ensemble des services ayant eu l'opportunité de consulter le plan général. Ce plan offre un outil et une vision de Versoix Centre-Ville que nous n'avions pas jusqu'à présent.

Par ailleurs, cette démarche permet de réinterroger le projet dit des Buissonnets.

Cette constatation permet à l'Etat de Genève de corriger ces plans et de les mettre ainsi en conformité avec la loi sur les constructions et installations.

Une vision élargie de ce dossier permet en effet de se poser un certain nombre de questions, notamment quant au fait de savoir si le projet des Buissonnets devait exclusivement rester sur ses parcelles ou s'il ne fallait pas réfléchir à un périmètre élargi incluant la Place Bordier actuellement affectée au parking de surface.

Route de Suisse – préconsultation et vote du crédit

Le projet de requalification de la route de Suisse et de l'aménagement de ses places et placettes adjacentes, fait partie du Projet d'agglomération première génération. Cela signifie un cofinancement de la part de la Confédération.

La route de Suisse étant une route cantonale, il y a une co-maîtrise d'ouvrage entre l'Etat de Genève et la Commune de Versoix. Les procédures cantonales et communales étant différentes, la Confédération demande un engagement formel de la part de la Commune dans le dossier de demande de cofinancement. En effet, chaque fois que la Confédération participe au cofinancement d'une mesure liée au Projet d'agglomération, elle demande à avoir des garanties de la part des autres ouvrages sur le financement de la part complémentaire qui lui revient.

La Commune de Versoix, conformément à ses statuts, a choisi de verser au dossier le résultat d'un vote sur une préconsultation de la part du Conseil municipal. C'est ainsi que ce dernier se prononce le 18 avril 2016 sur l'engagement à financer la part communale du projet route de Suisse.





Zones 20 et 30

Avec Versoix Centre-Ville et son régime de circulation à 20 km/heure, se pose maintenant la question de l'accès à cette zone 20, particulièrement au sud par la rue du Vieux-Moulin et du chemin Courvoisier, et au nord par le chemin du Val-de-Travers. Le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports a donc lancé en interne une réflexion sur ces voies adjacentes à Versoix Centre-Ville, afin de trouver un régime de circulation cohérent dans le secteur.

En parallèle, et sur l'impulsion de l'Association Archevil, une réflexion sur le secteur des Colombières est lancée.

Concours passage sous-voies

Les travaux de Versoix Centre-Ville quasiment achevés et le projet de l'avenue Lachenal autorisé, le passage sous-voie situé à la gare de Versoix fait pâle figure et contraste avec les nouveaux aménagements qu'il relie. Pour réfléchir à ce thème, la Commune de Versoix lance un concours d'avant-projet sur invitation à deux bureaux d'architectes pour réfléchir à l'évolution de ce passage.

Deux propositions complètement différentes sont rendues et c'est finalement le Bureau Assemblage qui a été choisi pour la poursuite de l'étude. Les CFF ont bien évidemment été associés à ce dossier.

Dossiers cantonaux

Deux dossiers importants provenant de l'Etat de Genève et indirectement de la Confédération touchent la Commune de Versoix en 2016. Le premier concerne le plan sectoriel des infrastructures aéroportuaires (PSIA). Dans la hiérarchie des plans, le plan sectoriel occupe le haut de l'échelle. Pour Genève, cela signifie que la simulation du trafic aérien à l'horizon 2030 doit être effectuée et, suivant ses conclusions, les mesures d'accompagnement nécessaires doivent prouver que l'Aéroport est à même d'absorber le trafic estimé. Pour les Communes genevoises, ce PSIA a été l'occasion de se poser un certain nombre de questions liées à l'Aéroport International de Genève et d'exprimer au Canton leurs propres visions de l'avenir de cet équipement.

Autre dossier important, celui des décharges bioactives. Les décharges bioactives sont les lieux qui recueillent les scories et le mâchefer de nos déchets incinérés. Plusieurs sites ont été pressentis par le Canton pour accueillir ces décharges; avec 4 sites en zones agricole ou forestière, Versoix n'est pas en reste.

Les Communes genevoises ont exigé que le choix se fasse sur des données objectives et ont participé à l'élaboration d'une liste de critères devant servir d'aide à la décision.

Le Conseil administratif et son délégué à l'urbanisme font valoir les particularités et la richesse de l'environnement versoisien (forêts, couloirs biologiques, couloirs faunistiques, présence de nappe souterraine, etc.).

Le dossier n'est pas bouclé en 2016 et se poursuivra l'année prochaine.

Dossiers cantonaux avec vote du conseil municipal

Le Conseil municipal de la Commune de Versoix doit se prononcer sur deux objets provenant de l'Etat de Genève.

Le premier dossier, le Fonds Intercommunal Développement Urbain (FIDU), est un outil permettant aux Communes produisant du logement en dehors de la zone 5 de se voir attribuer une participation financière. La constitution de ce fonds se fait via un crédit d'investissement d'année en année. C'est ainsi que le 14 novembre 2016, le Conseil municipal de la Commune de Versoix vote à l'unanimité la création de ce fonds géré par l'ACG.

Le second dossier concerne le plan de site du Martinet. Un plan de site est un plan de conservation qui met en évidence les éléments fondamentaux relatifs au paysage et au bâti d'un secteur. Il répertorie et transpose sur un plan l'ensemble des mesures de protection déjà existantes et définit notamment les bâtiments devant être maintenus, les dégagements visuels devant être conservés et les principaux éléments paysagers structurants qui doivent également rester en place.

C'est le 14 novembre 2016 que le Conseil municipal accepte à l'unanimité le plan de site du Martinet.



Culture



Fonctionnement du service de la culture

La culture à Versoix se donne pour objectifs d'animer la commune, de répondre aux attentes de tous les publics et de toutes les générations, de mettre à l'honneur les associations et de faire rayonner Versoix en Suisse romande et au-delà. La dimension socio-culturelle se conjugue avec l'excellence artistique. Priorité est donnée en 2016 aux talents de Versoix et de la région.

Le service est organisé en 3 secteurs :

- La coordination du service de la culture avec la galerie d'exposition du Boléro et les événements, festivals et spectacles
- La Bibliothèque
- Les Caves de Bon-Séjour

En 2016, le service de la culture est composé de 18 personnes représentant 7,8 EPT (*EPT: équivalent plein temps*)

- Service de la culture : 4 personnes représentant 2,5 EPT
- La galerie : 4 auxiliaires (gardes du week-end) représentant 0,2 EPT
- Bibliothèque : 6 personnes représentant 4,7 EPT
- Les Caves : une équipe de 4 personnes à temps partiels représentant 0,4 EPT

La Galerie du Boléro : 15 Expositions et 14 événements offerts aux versoisiens

Expositions au boléro : priorité aux artistes et associations de Versoix et de la région

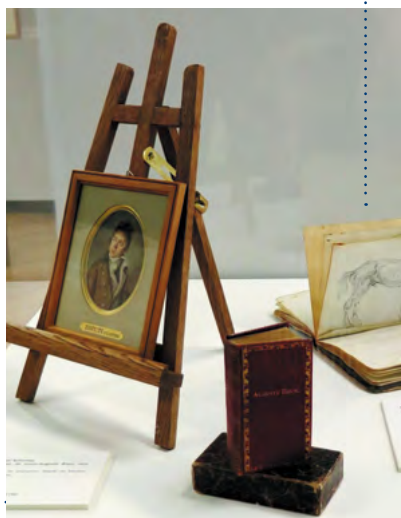
Les expositions sont accrochées dans la galerie (parfois deux en parallèle) et dans le hall du Boléro. Elles constituent un atout majeur pour divertir la population, promouvoir les activités socioculturelles versoisiennes en touchant toutes les générations. Les vernissages se tiennent en soirée en période hivernale et le samedi à midi, durant la belle saison, pour contribuer à la fréquentation du marché situé à la place de la Gare.

Soirées, spectacles et conférences : 14 événements qui drainent un public nombreux au Boléro

En plus des traditionnels vernissages d'expositions, le public bénéficie de 14 événements en soirée ou le week-end visant à animer la commune. De plus, plusieurs représentants de communes genevoises voulant découvrir le Boléro sont accueillis en soirée.

Les expositions 2016

12.01. - 07.02.	Hall	Versoix Sourires, autoportraits (selfies) des Versoisien-ne-s
16.01. - 28.02.	Galerie	Japon, le temps des sourires, photographies de Daniel Winteregg
16.01. - 27.03.	Galerie	Françoise Sagan : liberté de vivre, liberté d'écrire, en partenariat avec la Médiathèque F. Sagan de Paris et la Fondation F. Sagan
12.03. - 19.06.	Galerie	Brun de Versoix, en partenariat avec l'association Patrimoine versoisien et le Musée national suisse (Prangins)
09.04. - 01.05.	Galerie	L'exposition singulière, artistes de l'atelier de L'ESSARDE
Jusqu'au 10.04.	Hall	Et si c'était toi ? Portraits des migrants, semaine contre le racisme
18.05 - 12.06.	Galerie	Abstraction, les artistes d'ici
25.06. - 28.08.	Galerie	Corps & Âme, peintures d'Alain Rességuier
30.08. - 11.09.	Galerie	A la croisée des regards, lauréats du concours de photos Arthéliens
03.09. - 11.09.	Galerie	AEQV: 11 ateliers d'art d'Ecole & Quartier à l'honneur
23.09. - 30.10.	Galerie	Couple d'artistes : peintures et photographies de Kira et Charles Weber
30.09. - 30.10.	Hall	Sculptures de Ute Bauer de la Société suisse des Beaux-arts
04.11. - 16.12.	Galerie	This is America, peintures de Hanne Blitz
04.11. - 20.11.	Galerie	Céramiques de Dagoberto Linhares, dans le cadre du festival de guitare
23.11. - 16.12.	Galerie	MAV: Mandats d'études d'architecture de l'Ancienne préfecture



Les soirées 2016

16.01. Galerie	Conférence de Denis Westhoff « Françoise Sagan, liberté d'écrire » Remise des prix du concours « Versoix sourires »
21.01. Galerie	Réception de l'association « Genève accueille » Réception de la délégation des élu-e-s Rive droite
09.02. Galerie	Lecture « La musique de la douleur » et piano par François-Xavier Poizat
25.02. Galerie	Séance annuelle des « Artistes d'ici »
26.02. Galerie	Avant-première du film « Françoise Sagan » produit par ARTE
27.02. Galerie	Conférence-débat « Sagan : Ecrire, l'exigence merveilleuse »
28.02. Galerie	Concert - Lecture : « Morceaux choisis de Françoise Sagan » avec Maria Mettral, Michel Bastet (piano) et Denis Westhoff
02.05. Galerie	Assemblée générale de RSF Suisse – Reporters sans frontière Soirée et débat sur la liberté de l'information. Avant-première du film « De l'autre côté de la mer »
20.05. Galerie	Conférence en hommage à Bouby autour du livre « Signé Bouby »
25.05. Galerie	Marionnettes, spectacle pour les enfants (organisé par la bibliothèque)
05.11. Galerie	Récital de guitare avec Marco Musso et Eduardo Eguez



La bibliothèque : une institution en plein développement

A la fin de l'année 2016, le fonds compte 25'881 ouvrages et documents.

Afin de répondre au mieux aux attentes des lecteurs et des différents publics, en particulier les jeunes, les bibliothécaires mènent de nombreuses actions :

- Il et elles suivent des journées de formation sur le streaming en bibliothèque, la recherche informationnelle des jeunes, la lecture à haute voix.
- L'équipe enrichit les collections de 1612 documents (livres, DVD, revues) répartis dans les catégories suivantes : 643 pour le secteur jeunesse et 969 pour le secteur adulte.
- Bibliomedia propose 40 livres en grands caractères, 50 bandes dessinées adulte et 90 livres en langues étrangères (italien, espagnol, allemand et anglais). Ces lots sont renouvelés deux fois par année.

- Depuis juin 2016, une offre de livres numériques gratuite est offerte aux abonnés. Des ateliers d'initiation sont organisés pour les abonnés et les personnes intéressées.

Pendant tout l'été, la bibliothèque a mis gracieusement des livres à la disposition de ses lecteurs dans différents lieux de Versoix :

- La piscine de la Bécassière
- Le Belvédère de Port-Choiseul
- L'entrée de la plage de Versoix
- Le Boléro

La fréquentation de la bibliothèque

448 nouveaux abonnés en 2016 (126 en 2014 et 163 en 2013).

1'271 lecteurs sont régulièrement actifs (795 en 2014, fermeture en 2015) dont : 483 adultes, 368 jeunes lecteurs, 402 familles et 18 institutions ou enseignants. Ils sont répartis comme suit :

- 1'062 Versoisien,
- 95 lecteurs venus d'autres communes genevoises,
- 999 Vaudois,
- 15 venus de France voisine.
- 76 lecteurs ont demandé une inscription à la plate-forme des livres numériques.

Il est à noter aussi un nombre croissant de lecteurs sédentaires (qui n'empruntent pas), des visites de groupes et des animations.

Nombre total de prêts en forte augmentation

2016 : 44'502 prêts dont

- 7'277 romans adultes,
- 10'687 albums et romans jeunesse,
- 10'958 bandes dessinées jeunesse,
- 821 bandes dessinées adultes,
- 5'204 documentaires jeunesse,
- 2'847 documentaires adultes,
- 3'749 revues,
- 214 kamishibai,
- 2'745 DVD,
- 447 livres numériques depuis le démarrage de l'offre en juin 2016.

Animations et visites

Afin de donner le goût de la lecture et permettre aux enfants de s'approcher de l'univers de l'écrit, les crèches, les écoles et les institutions parascolaires sont régulièrement accueillies. En 2016, 11 institutions ont visité à 83 reprises la bibliothèque avec 798 enfants.

De plus, des résidents de la fondation Ensemble ainsi que des pensionnaires de l'EMS Saint-Loup fréquentent régulièrement la bibliothèque.

Animations

Atelier d'écriture avec Sarah Renaud : 18 rencontres les jeudis de 14h30 à 16h45

Atelier e-book : 2 ateliers permettant ainsi à 13 personnes de se familiariser avec les livres numériques,

Atelier d'éveil musical avec la Bulle d'Air : animation gratuite pour les 2-4 ans (trois jeudis matins),

Bébé bouquine : accueil des tout-petits en famille : 10 rencontres,

Atelier Eveil au livre pour les 3-6 ans : deux sessions de 4 mercredis matin,

Prix Chronos : 55 participants (jeunes de 9 à 12 ans et quelques seniors) se sont engagés à lire cinq livres sur le thème des relations entre jeunes et aînés et à voter pour leur préféré,

9e édition de la Semaine du livre pour la petite enfance, du 23 au 28 mai 2016 en partenariat avec Eve, Les vers à soie, l'accueil Enfants-Parents et Fleurimage,

Rallye « Versoix Vers toi »

Dans le cadre du Rallye « Versoix Vers Toi » organisé pour les élèves de 7ème primaire des écoles de Versoix, la Bibliothèque a accueilli, le vendredi 20 mai, des dizaines de jeunes de 10 à 11 ans. Le poste organisé par la Bibliothèque avait pour thème : L'histoire de l'écriture.





Les caves de Bon-Séjour : augmentation constante de la fréquentation

Depuis 3 ans, le public est de plus en plus nombreux aux Caves. Cela est dû à une programmation variée et mieux adaptée aux attentes (rock, musiques actuelles, jazz, classique, humour, etc.) et à une promotion plus intense. 72 spectacles et concerts ont été proposés dont 8 concerts classiques opérés par l'Association des concerts du dimanche une fois par mois.

- 2014 : 2'926 entrées
- 2015 : 3'540 entrées
- 2016 : 4'452 entrées (+26 % par rapport à 2015)

Au cours de cette année, les marionnettes Les Croquettes accueillent 442 enfants pour le spectacle «Trésors dans la glace» et le théâtre Alroma avec la pièce « Les belles-sœurs », 567 spectateurs.

Les festivals : intégrer Versoix dans la programmation des festivals genevois

Février - Festival Antigél avec Gilles Viandier

Des installations « Purple Street » composées dans les communes genevoises par cet artiste sont photographiées et exposées au Boléro. Elles symbolisent un «trait d'union» à travers le Canton de Genève. Le 7 février, une performance chorégraphique spectaculaire fait participer un public nombreux allant de la treille à la galerie du Boléro sous la forme d'une procession contemporaine.

8 au 21 Juin - Jouez, je suis à vous : Festival Pianos en liberté à Versoix

Deux pianos sont mis à la disposition du public au Belvédère de Port-Choiseul et devant le Boléro du côté de la treille. Versoix fait ainsi partie des 20 communes du Grand-Genève qui organisent cet événement.

9 Septembre - Zooloo festival : 10ème édition

Cet événement de la rentrée initié par l'équipe de l'ancien parlement des jeunes de Versoix arrive à sa maturité. Des animations sont proposées aux familles l'après-midi et des concerts en soirée sur la scène de la Grève près de Port Choiseul

4, 5 et 6 novembre - Festival de guitare de Versoix

Depuis 2015, le Festival de guitare se déroule à l'automne durant un week-end. Il propose plusieurs concerts dont un avec la participation de l'OCV-Orchestre de chambre de Versoix. Une exposition du guitariste et céramiste Dagoberto Linhares complète l'offre musicale. Le 6 novembre, le festival fait l'événement avec le spectacle «hommage à Marcel Dadi » de Jean-Félix Lalanne à l'Aula des Colombières

Novembre - Festival Les Créatives : les talents féminins sur scène

Pour la deuxième année, Les Caves produisent quatre concerts, dans le cadre du festival Les Créatives dédié aux musiciennes, humoristes et chanteuses, avec Yohanna, Marina Frei, Lada Obradovic Project et Noga.



Fête de la musique

Samedi 18 juin, la MMV-Musique municipale de Versoix et l'école de musique Croqu'Notes présentent un double concert. Un public très nombreux et le beau temps contribuent à la promotion du marché hebdomadaire de la place de la Gare.

L'OCV - l'orchestre de chambre de versoix : un public fidèle

Quatre concerts sont programmés avec succès en 2016 par l'orchestre créé par François Rychner.

22.01. Salle communale Lachenal La Traviata de Verdi avec le Choeur Operami, le Chœur de chambre de l'UNIGE, Le petite conservatoire de danse de Gaillard

20.03. Temple de Genthod Mozart et Hummel avec le Chœur de chambre de l'UNIGE

09.10. Salle communale Lachenal Le Villi de Puccini avec le Chœur Operami

05.11. Aula des Colombières Concert dans le cadre du Festival de guitare



Les associations au bénéfice de subventions pour leurs prestations et leurs actions auprès des versoisiens

La municipalité soutient les associations qui œuvrent pour l'éducation, la formation et les loisirs culturels. Le service de la culture soutient aussi leurs actions et leur promotion :

- Alroma, troupe de théâtre
- Antigél, festival culturel associatif
- Ciné Plage (Ciné Versoix)
- Croqu'Notes, école de musique associative
- Ecole d'échecs
- Ecole et Quartier, éducation et loisirs
- Festival de guitare de Versoix
- Les Créatives, festival des talents féminins
- MMV, Musique municipale de Versoix
- MMV, Ecole de musique
- Patrimoine versoisien
- Zooloo festival





Le fonds de décoration s'enrichit d'œuvres anciennes et contemporaines

Le service de la culture s'est employé à faire vivre le fonds de décoration pour un montant total de 12'300,37 CHF.

Acquisitions

- Oeuvre d'un artiste de la Fondation Ensemble-Atelier de l'Essarde «L'exposition singulière» n°96
- Lithographie du XIXème siècle rehaussée sur papier «plan de la commune de Versoix»
- Peinture «Le marin échoué 2016», Alain Resseguier
- Gravure «Vue du mont-blanc « depuis Versoix du XIXème siècle, signée Meyer

Actions entreprises

- Installation du vitrail du Bicentenaire dans le hall du Boléro
- Réalisation de deux caisses de protection et de conservation des lampes Argand
- Impression d'une reproduction de la lithographie rehaussée à l'aquarelle sur papier «plan de la commune de Versoix»
- Impression du panneau des Maires de Versoix pour le hall du Boléro

La promotion culturelle se développe largement dans les medias

Les actions entreprises dans ce domaine permettent d'impliquer les Versoisien-ne-s et de promouvoir les actions culturelles auprès des plus larges publics, tout en projetant une image positive de notre commune.

La presse et les médias sont encore plus largement attentifs en 2016 qu'en 2015.

Échos des activités culturelles dans la presse

- 2015 : 156
- 2016 : 227 (+ 45 %)

Nombre de médias différents :

- 2015 : 17
- 2016 : 35 (+ 205 %)

Le Boléro dans la presse

- 2015 : 97
- 2016 : 171 (+ 176 %)

Le répertoire des articles de presse triple de volume entre 2015 et 2016.

Sécurité municipale

Nouveaux locaux

En mai 2016, la Police municipale emménage dans ses nouveaux locaux, situés à la rampe de la Gare 2-4, dans le quartier de Versoix-Centre. Ils répondent aux normes des nouvelles prérogatives en matière de Police judiciaire et pénales conférées par l'Etat de Genève.

Il comprend :

- Un avant-poste permettant un accueil du public, ainsi que des personnes à mobilité réduite,
- Le secrétariat,
- Les contrôleurs du stationnement,
- Une salle de réunion,
- Le bureau du Chef de poste,
- Un arrière-poste garantissant la confidentialité et regroupant les agents de la Police municipale,
- Des locaux sécurisés incluant deux salles d'audition et deux cellules de rétention nécessaires à l'accomplissement des procédures liées aux nouvelles prérogatives,
- Une cafétéria - salle de réunion où le personnel peut prendre ses repas,
- Des vestiaires hommes et femmes.

Ce nouveau poste dispose d'un espace convivial, ergonomique et visible, qui permet à ses occupants d'effectuer leurs tâches d'une manière optimale.

Objectifs :

- Poursuivre la réorganisation du fonctionnement du poste grâce à un plan d'actions sur les objectifs visant à se rapprocher des citoyens.



- Renforcer le travail d'îlotage en assurant une présence accrue et visible sur le terrain afin d'anticiper des situations perturbées ou à risque et en apportant avec rapidité une réponse par résolution de problème.
- Lutter contre les infractions à la loi sur la circulation routière et au stationnement, en optimisant les équipements en matière du traitement des amendes d'ordre, et des radars pédagogiques en acquérant un radar de contrôle de vitesse.

Effectifs

De mars à novembre, le service a souffert d'un manque d'effectif suite au départ d'une agente. Un consultant externe a été mandaté pour stabiliser l'équipe et appuyer le personnel durant cette période de transition.

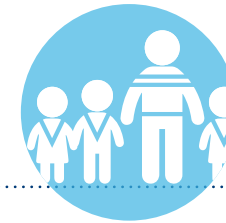
Un nouvel organigramme a été mis en place afin de clarifier les rôles et responsabiliser le personnel dans une dynamique d'échanges et de participation active.

Le corps est composé de :

- 1 Sergent-major, chef de poste
- 1 Sergent remplaçant du chef
- 1 Caporal-chef de groupe
- 1 Appointée
- 2 Agents
- 2 Contrôleur(se)s du stationnement
- 1 secrétaire à 60 %
- 1 secrétaire à 40 %

Le 1^{er} décembre, une appointée venant du corps de Police de l'Ouest lausannois a été engagée.





Travail en réseau

Pour prévenir les délits en procédant à des contrôles d'identité et en menant préventivement des actions ponctuelles et intensives de surveillance, une collaboration étroite est mise en œuvre avec la gendarmerie, le corps des gardes-frontières, et la police ferroviaire.

Des contrôles en matière de circulation routière sont organisés conjointement avec le corps des gardes-frontières et la gendarmerie afin de lutter contre les conducteurs déviants, et des actions Prédire (prévention, dissuasion et répression) sont mises en place aux abords des écoles, lors de chaque rentrée scolaire.

Des réunions inters-services permettent une approche coordonnée en vue de mailler le territoire en matière de prévention et d'actions coordonnées.

Approche des jeunes

Des cours de prévention routière accompagnant les jeunes enfants sur les chemins pour se familiariser avec les dangers de la route, sont dispensés dès la crèche.

En primaire, des préventions sont offertes dans les classes de 8p et sur demande des directrices d'écoles. Accompagnés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les agents informent les jeunes des dangers du quotidien ainsi que celui plus sournois des réseaux sociaux.

Le milieu professionnel est souvent approché par les petits jobs liés aux manifestations organisées par la ville. Les jeunes ont ainsi la possibilité de découvrir le monde du travail avec ses règles et ses obligations. Lors de manifestations, ils sont coachés par l'ensemble de l'équipe de la Police municipale.

Ce dispositif permet de tisser des liens différents, de créer une confiance au fil des années et le mieux vivre ensemble se ressent.



Statistiques

Durant l'année 2016, la Police municipale de Versoix a procédé à 120 contrôles de circulation, dont 10 en collaboration avec la Police cantonale.

A cela s'ajoutent 21 contrôles d'identité en tous genres.

En plus de l'activité quotidienne comprenant des patrouilles préventives dans les zones urbaines et suburbaines, ainsi que des déplacements à pieds ou à vélos, la Police municipale a également rédigé les documents suivants :

Type d'intervention / Rapport	Nombre
Interventions en lien avec des chiens (errants ou autres)	14
Accident de la circulation (soutien à la Police Cantonale)	11
Mises en fourrière de véhicules	6
Interventions pour un véhicule stationné sur terrain privé	4
Rapports de dénonciation transmis au S.C.A.V	4
Scooters volés (reprise Police Cantonale)	3
Interventions pour petits incendies	3
Conflits (familiaux ou entre automobilistes)	3
Interventions en lien avec des bateaux (vols ou dommages propriété)	3
Contrôles en lien avec des chantiers (stationnement)	3
Rapport infractions Lois sur les étrangers	2
Véhicules sans plaque	2
Intervention pour cambriolages ou vol en cours (appui Police Cantonale)	2
PV d'audition manuscrit pour des affaires L.C.R (locaux Police Cantonale)	2
Interventions sur demande des T.P.G	2
Saisie de stupéfiants (remise Police Cantonale)	1
Rapport de dénonciation Lois sur les procédés de réclame	1
Contravention pour mendicité	1
Disparition d'enfant (remis à sa mère) et 1 personne désorientée (EMS)	1
Intervention pour une personne suicidaire	1
Mise aux violons Pol. Cant (Ivresse au Centre de Requérants d'Asile)	1
Saisie d'arme	1

140 autorisations sont délivrées pour des banderoles ou procédés de réclame divers, **147** autorisations d'occupation du domaine public et **52** autorisations de manifestation.

Dès le 28 mai 2016, la Police municipale a également œuvré dans le cadre de la mise en place et gestion du Marché de Versoix, pour lequel **30 samedis de présence** sur la nouvelle place de la Gare sont assurés.

De plus, comme chaque fin d'année, les agents ont contacté **environ 140 commerçants** de la ville de Versoix afin de mettre à jour les coordonnées des responsables, pour pouvoir joindre la personne référente en cas de cambriolage ou d'autres problèmes nocturnes.

6 stagiaires sont accueillis entre mars et décembre, dont trois pour la journée des métiers du 12 décembre 2016.

Le contrôle du stationnement a pour mission de verbaliser les véhicules en infraction. En matière d'amendes d'ordre, le montant de **180'300 CHF** a été atteint.

Il gère également le bon fonctionnement des 12 horodateurs implantés sur la commune.

Il s'occupe également du placement et des relevés des radars pédagogiques et appuie le service travaux voirie et environnement, en matière de taille de haies.



Sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées, sous la responsabilité opérationnelle de la Police municipale, pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que des lieux sensibles.

Le Chef de poste organise plusieurs fois par année des séances de coordination afin de cibler les lieux de surveillance en vue de garantir la tranquillité publique.

Les patrouilles sont engagées, trois fois par semaine de 22h00 à 02h00 et le week-end de 21h30 à 03h30. Afin de renforcer la sécurité nocturne, l'horaire de fin de semaine est étendu jusqu'à 05h30 du matin en période estivale.

Une attention particulière est portée aux points sensibles (les gares, le centre-ville, les plages, le centre sportif, la cabane des bûcherons, les écoles, les zones fortement urbanisées, les parkings etc...)

Un rapport de patrouille est envoyé tous les lundis, afin d'étudier et cibler les événements, permettant ainsi, de prendre toutes les mesures nécessaires, visant à la résolution des phénomènes rencontrés.



Patrouilleuses scolaires

Dans le cadre de l'intérêt porté à la prévention, les 16 patrouilleuses scolaires postées quatre fois par jour aux sept passages situés à proximité des bâtiments scolaires, veillent principalement à assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pour ce faire, elles sont munies d'une palette et équipées de vêtements spéciaux fluorescents, ce qui permet aux enfants et aux automobilistes de les identifier facilement.

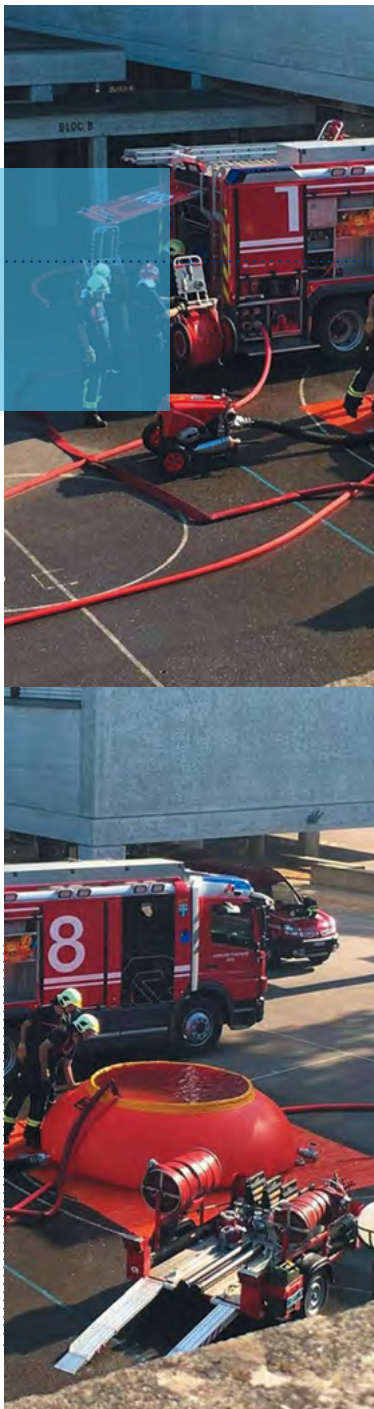
Leur mission au quotidien est essentielle. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation, surveillent leur comportement et contribuent à leur éducation routière.

Leurs signes doivent obligatoirement être respectés par tous les usagers de la route.

Aucune dénonciation pour non-respect du signe halte, n'a été établie à l'encontre d'un usager de la route.

Passages pour piétons surveillés :

- Chemin de Pont-Céard
- Chemin de Montfleury
- Route des Fayards
- Route de Sauvigny, hauteur Bon-Séjour
- Route de Sauvigny, hauteur Ami-Argand
- Route de Saint-Loup
- Collège du Léman, chemin de Montfleury, rte de Sauvigny



Sapeurs-pompiers volontaires



Personnel

La compagnie accueille les sapeurs suivant dans le courant de l'année 2016 :

- Aspirant Ludovic Maye
- Aspirant José Manuel Garcia da Mota Martins
- Aspirant Adhivarahan Krishnavarahan

Le sapeur Anis Mensi a quitté la compagnie durant la même année pour des raisons personnelles.

Ainsi au 31 décembre 2016, la compagnie compte 46 sapeurs, dont quatre femmes.

L'Etat-Major est composé d'un commandant, trois officiers, d'un fourrier et d'un sergent-major. Il se réunit lors de huit séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

Formation

Elle se décompose comme suit :

- 4 exercices de section,
- 2 exercices de compagnie
- 8 exercices pour les porteurs d'appareil respiratoire (dont 2 avec la compagnie de Collex),
- 6 exercices pour le groupe antichute,
- 5 cours de cadres,
- 5 cours chauffeurs.

Cela représente 1868 heures de formation sur l'année.

A noter qu'un exercice regroupant la compagnie celle de Collex-Bossy et de Genthod ainsi que l'ORPC Valavran est organisé le 1er décembre sur la place d'exercice d'Epeisses.

Au Centre de formation de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires à Bernex, les sapeurs suivants ont suivi différents cours et écoles :

Cours pour conducteurs de véhicules du service du feu :

- Sap Burim Qerimi

Cours préparatoire théorique pour l'obtention du permis C1 :

- Sap Afrim Zeqiraj
- Sap Philippe Kaepfel

Cours préparatoire et examen d'instructeur cantonal

- Sgtn Thomas Stalder avec réussite de son examen
- Cpl Frédéric Roudit en cours de formation

Phase de sélection II – CSSP – instructeur fédéral

- Sgt Christian Gonseht

Cours tronçonneuse

- Sap Burim Qerimi

Les chauffeurs disposant du permis poids-lourds suivent, le 1er octobre, une demi-journée de formation sur la piste du TCS à Cossonay. Cela leur permet d'approprier les véhicules sur une piste spécialement aménagée, telle que route mouillées ou verglacées.

Des remerciements sont adressés à toutes ces personnes ayant passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.

Matériel

Le vote d'un crédit de CH 55'000.- par le Conseil Municipal, a permis le remplacement du système de radiocommunication analogique par des appareils numériques sur le réseau Polycom. Ce réseau permet de converser avec la Police municipale, par exemple au cours de manifestations.

L'équipement personnel ainsi que divers matériels techniques (tuyaux et lances par exemple) sont remplacés durant l'année.

En mars 2016, s'est tenue l'Assemblée générale de la Fédération Genevoise des Corps de Sapeurs Pompiers. Regroupant tous les corps du canton de Genève (volontaires, professionnels et d'entreprises), cette assemblée s'est déroulée à l'Aula des Colombières et le repas qui a suivi a été servi à la salle communale de Chavannes-de-Bogis.



Office de protection civile de Valavran



En 2016, l'Organisation Régionale de la Protection Civile de Valavran regroupe sept communes. Elle est dirigée par le Major Stéphane Granger.

Il est aidé dans les tâches administratives par l'assistante de l'office Mme Fourier Maria Fonzo.

Les astreints sont au nombre de 278 au 31 décembre 2016.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans l'ORPC Valavran sont décrites ci-dessous par domaine d'activité :

- **Assistance**
- **Protection des biens culturels**
- **Appui aux organisations partenaires (sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques, etc.)**
- **Aide à la conduite et à la logistique**
- **Remise en état**
- **Interventions au profit de la collectivité**
- **Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population**

Instruction et cours de répétition

En 2016, l'ORPC Valavran a réalisé 1171 jours de service cumulés durant les cours de répétition (CR) et les interventions au profit de la collectivité (IPC) ainsi que les interventions (CATA), répartis sur 33 cours qui ont duré de un à cinq jours.

Durant ces cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base.

Les astreints ont également suivi des rappels et des instructions sur les tâches principales propres à leur domaine d'engagement, telles que l'utilisation des tronçonneuses et autres équipements (appui), la composition des menus et gestion des budgets (ravitaillement), l'organisation et l'optimisation des déplacements de la troupe et du matériel (transport), la gestion de la sécurité routière et l'aide aux personnes à mobilité réduite (assistance), l'entretien et la réparation des constructions (constructions), la maintenance et la réparation du matériel (matériel), l'élaboration des fiches pompiers concernant les biens culturels (protection des biens culturels), la mise en place d'un poste de commandement (télématique).

Cours de cadres

Plusieurs personnes ont bénéficié de fonctions spécifiques :

1 Collaboratrice Etat-Major	2 Chef de Groupe Assistance
1 Chef de Section Assistance	1 Chef de Groupe Construction
1 Chef de Section Appui	3 Chefs de Groupe Appui
1 Chef de Cuisine	1 Spécialiste PBC





Collaboration avec les partenaires

En 2016, l'ORPC Valavran a réalisé 205 jours cumulés au profit de la collectivité, répartis sur 11 interventions qui ont duré de un à huit jours.

L'OCPPAM, la gendarmerie et la police, les corps des sapeurs-pompiers, les samaritains, les gardes-faune/pêche, les inspecteurs des forêts et le service des ouvrages d'art sont les partenaires de l'OMPC.

Intervention d'urgence

En 2016, la FORE (Formation rapidement engageable) a été appelée deux fois pour des interventions allant de un à deux jours pour un total cumulé de 32 jours.

Le 12 mai, un appel d'urgence a nécessité une aide au profit des habitants d'un immeuble de Genève dont les ascenseurs avaient été incendiés et n'étaient plus opérationnels. La particularité de cette intervention réside dans le fait que la totalité des habitants de cet immeuble sont des personnes à mobilité réduite. L'ORPC Valavran a assuré le déplacement des habitants pour sortir et rentrer chez eux en portant les fauteuils roulant sur les huit étages et pour une trentaine d'habitants. Pour cette intervention, 21 jours de service ont été enregistrés.

Prestations au profit de la collectivité

- Sécurisation du Derby des bois
- Don du Sang avec les samaritains de la région de Versoix.
- Tournoi de football de l'Ascension
- Durant le Tour de Romandie

- Nettoyage des rives du lac en partenariat avec l'association Net'Léman et la commune de Bellevue
- Services d'assistance et de sécurité du Paléo Festival de Nyon.
- Service de sécurité du parcours du Slow-Up à la demande de l'OCPPAM.
- Présentation du parc du domaine de Mont-Riant sur la commune du Grand-Saconnex à l'occasion des Journées du patrimoine.

Logistique

L'ORPC Valavran dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans les dépôts d'une manière spécifique, prêt à être chargé en cas d'intervention. Lors du dernier inventaire 400 m³ ont été contrôlés.

Constructions et abris

En 2016, les contrôles d'entretiens (selon LCE) se sont poursuivis sur les sept communes du groupement. Sur les 11 constructions, de petits travaux de maintenance ainsi que de petites réparations ont été effectués par la Protection Civile elle-même, alors que pour les travaux plus importants, des entreprises ont été mandatées.

A tout ceci s'ajoute encore des jours cumulés lors de représentations à divers rapports, participations aux assemblées générales de des partenaires.

Annexe Fondations communales

Fondation communale de Versoix-Samuel May

Président du Conseil de Fondation: D. Ricci

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal:

A. Angelo, D. Ricci, J-C. Rothliberger, A. Susini

Membres nommés par le Conseil administratif:

M. Croubalian, R. Lacroix, F. Ricci

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)

Présidente du Conseil de Fondation: L. Monnot-Crespi

Directrice: F. Rességuier

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal:

L. Chaoui, V. Schmied, L. Monnot-Crespi, M. Zimmermann, J. Tchamkerten

Membres nommés par le Conseil administratif: C. Miche,

O. Pavillon, S. De Meris

Représentant du personnel: L. Sicuranza

Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation: G. Chappatte

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal:

B. Balland, G. Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi

Membres nommés par le Conseil administratif: C. Pisani

Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Président du Conseil de Fondation: Serge Pellaton

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal:

A. Angelo, R. Eftimie, N. Métrallet, G. Kokot, M-J. Sauter

Membres nommés par le Conseil administratif: S. Pellaton,

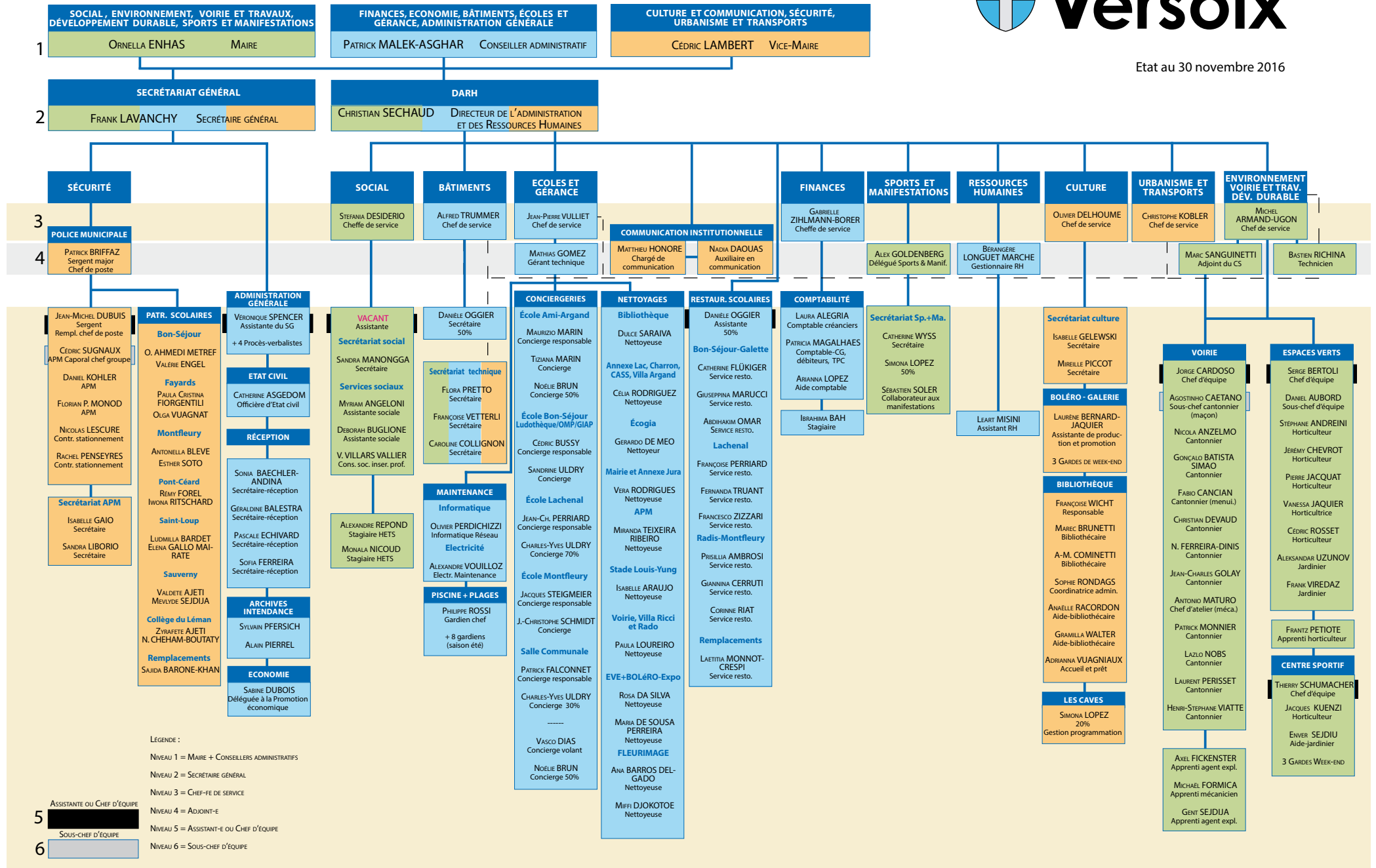
C. Ricci, M-L. Rageth, G. Seramondi, J-C. Rothlisberger

Membres au 31 décembre 2016

Organigramme de la Mairie de Versoix



Etat au 30 novembre 2016



Les déchets en chiffres et par habitant en 2016

Nombre d'habitants 2016 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Matières recyclables extraites des déchets encombrants	Total récupération	Ordures ménagères	Matières recyclables extraites des déchets encombrants	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13 375	18 075	50 146	517 170	30 095	353 820	51 460	26 773	621 010	105 180	1 773 729	3 167 862	149 826	55 955	3 261 733	5 035 462	35.22%
Kilos par habitant	1.35	3.75	38.67	2.25	26.45	3.85	2.00	46.43	7.86	132.62	236.85	11.20	4.18	243.87	376.49	
Proportion déchets recyclés	1.05%	2.91%	30.01%	1.75%	20.53%	2.99%	1.55%	36.04%	6.10%							
Proportion types déchets	0.37%	1.02%	10.56%	0.61%	7.23%	1.05%	0.55%	12.68%	2.15%	35.22%				64.78%		
Nombre d'habitants 2015 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Matières recyclables extraites des déchets encombrants	Total récupération	Ordures ménagères		Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13 369	18 355	33 320	451 140	34 697	356 840	42 220	23 702	578 900	94 417	1 633 591	3 375 763		113 175	3 262 588	4 896 179	33.36%
Kilos par habitant	1.37	2.49	33.75	2.60	26.69	3.16	1.29	43.30	7.06	121.71	252.51		8.47	244.04	365.75	
Proportion déchets recyclés	1.07%	1.93%	26.18%	2.01%	20.71%	2.45%	1.38%	33.59%	5.48%							
Proportion types déchets	0.37%	0.68%	9.21%	0.71%	7.29%	0.86%	0.48%	11.82%	1.93%	33.36%				66.64%		
Nombre d'habitants 2014 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Matières recyclables extraites des déchets encombrants	Total récupération	Ordures ménagères		Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13 202	15 805	41 921	474 845	32 655	353 195	51 460	18 204	645 670	89 455	1 723 210	3 402 817		31 920	3 370 897	5 094 107	33.83%
Kilos par habitant	1.20	3.18	35.97	2.47	26.75	3.90	1.15	48.91	5.66	129.18	257.75		2.42	255.33	384.52	
Proportion déchets recyclés	0.92%	2.43%	27.56%	1.90%	20.50%	2.99%	1.06%	37.47%	5.19%							
Proportion types déchets	0.31%	0.82%	9.32%	0.64%	6.93%	1.01%	0.36%	12.67%	1.76%	33.83%				66.17%		

Annexes finances

I. Fonctionnement par politique publique

1. Revenus

N° de compte	Désignation	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart CHF 2016
0	ADMINISTRATION GENERALE				
	TOTAL REVENUS	927 337.87	1 086 004.00	1 442 519.20	356 515.20
42	REVENUS DES BIENS	700 437.65	706 244.00	805 236.75	98 992.75
43	REVENUS DIVERS	226 900.22	157 400.00	295 765.45	138 365.45
49	IMPUTATIONS INTERNES		222 360.00	341 517.00	119 157.00
1	SECURITE PUBLIQUE				
	TOTAL REVENUS	971 160.16	855 334.00	944 611.28	89 277.28
42	REVENUS DES BIENS	205 016.12	173 500.00	213 574.05	40 074.05
43	REVENUS DIVERS	294 672.28	305 200.00	309 592.28	4 392.28
44	RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION	118 674.70	113 000.00	121 059.55	8 059.55
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	342 030.26	263 634.00	295 385.40	31 751.40
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	10 766.80		5 000.00	5 000.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
	TOTAL REVENUS	18 595.85	32 200.00	47 411.10	15 211.10
42	REVENUS DES BIENS	6 549.85	18 000.00	7 488.10	10 511.90-
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	12 046.00	14 200.00	9 923.00	4 277.00-
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS			30 000.00	30 000.00
3	CULTURE ET LOISIRS				
	TOTAL REVENUS	531 837.63	525 968.00	475 927.86	50 040.14-
42	REVENUS DES BIENS	73 876.00	82 468.00	80 947.00	1 521.00-
43	REVENUS DIVERS	445 951.63	423 500.00	392 980.86	30 519.14-
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	12 010.00	20 000.00	2 000.00	18 000.00-
5	PREVOYANCE SOCIALE				
	TOTAL REVENUS	687 208.60	743 243.00	802 558.01	59 315.01
42	REVENUS DES BIENS	70 603.00	66 775.00	66 925.63	150.63
43	REVENUS DIVERS	436 772.55	428 100.00	435 497.28	7 397.28
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	101 448.30	171 168.00	220 062.10	48 894.10
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	78 384.75	77 200.00	80 073.00	2 873.00

N° de compte	Désignation	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart CHF 2016
6	TRAFIC				
	TOTAL REVENUS	198 020.30	198 500.00	209 300.07	10 800.07
42	REVENUS DES BIENS	9 110.00	6 000.00	3 992.50	2 007.50-
43	REVENUS DIVERS	188 910.30	192 500.00	205 307.57	12 807.57
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT				
	TOTAL REVENUS	498 156.41	205 490.00	279 273.96	73 783.96
43	REVENUS DIVERS	418 770.41	113 000.00	198 146.96	85 146.96
44	RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION	6 047.15	4 500.00	6 270.85	1 770.85
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	73 338.85	87 990.00	73 338.85	14 651.15-
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS			1 517.30	1 517.30
9	FINANCES ET IMPOTS				
	TOTAL REVENUS	33 857 676.59	34 605 498.00	34 838 425.09	232 927.09
40	IMPOTS	31 536 946.78	31 816 891.00	32 284 627.26	467 736.26
42	REVENUS DES BIENS	643 232.96	1 369 772.00	1 129 115.83	240 656.17-
43	REVENUS DIVERS	53 320.85	47 000.00	52 356.95	5 356.95
44	RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION	1 624 176.00	1 371 835.00	1 371 835.00	
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES			490.05	490.05
	TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES				
	TOTAL REVENUS	37 689 993.41	38 252 237.00	39 040 026.57	787 789.57

I. Fonctionnement par politique publique

2. Charges (sans amortissements et pertes)

N° de compte	Désignation	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart CHF 2016
0	ADMINISTRATION GENERALE				
	TOTAL CHARGES	7 349 641.48	5 597 090.00	5 805 662.38	208 572.38
30	CHARGES DE PERSONNEL	5 317 946.41	3 591 888.00	3 556 070.45	35 817.55-
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	1 736 745.87	1 691 124.00	1 936 504.68	245 380.68
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	267 997.40	289 078.00	289 780.40	702.40
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	26 951.80	25 000.00	23 306.85	1 693.15-
1	SECURITE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	2 820 378.07	2 898 234.00	2 910 596.28	12 362.28
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 627 203.25	1 564 061.00	1 588 062.50	24 001.50
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	688 177.82	738 591.00	728 951.78	9 639.22-
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	504 997.00	595 582.00	593 582.00	2 000.00-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
	TOTAL CHARGES	1 826 464.98	2 221 946.00	2 146 115.99	75 830.01-
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 025 260.95	1 388 371.00	1 407 578.40	19 207.40
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	801 204.03	831 375.00	737 037.59	94 337.41-
36	SUBVENTIONS ACCORDEES		2 200.00	1 500.00	700.00-
3	CULTURE ET LOISIRS				
	TOTAL CHARGES	5 202 902.83	5 771 323.00	5 712 430.13	58 892.87-
30	CHARGES DE PERSONNEL	2 625 959.85	3 473 703.00	3 562 087.15	88 384.15
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	1 918 233.28	1 628 620.00	1 501 086.55	127 533.45-
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	658 709.70	669 000.00	649 256.43	19 743.57-
5	PREVOYANCE SOCIALE				
	TOTAL CHARGES	6 546 447.34	7 367 915.00	7 277 097.07	90 817.93-
30	CHARGES DE PERSONNEL	428 608.10	1 061 997.00	1 055 828.80	6 168.20-
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	947 577.04	909 068.00	877 366.47	31 701.53-
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	1 117 590.00	1 165 786.00	1 164 964.00	822.00-
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	4 052 672.20	4 231 064.00	4 178 937.80	52 126.20-

N° de compte	Désignation	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart CHF 2016
6	TRAFIC				
	TOTAL CHARGES	2 656 056.12	3 302 349.00	3 249 459.58	52 889.42-
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 525 976.15	1 810 989.00	1 827 167.07	16 178.07
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	794 295.47	906 860.00	814 624.21	92 235.79-
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	29 638.45	29 638.45	29 638.45	29 638.45
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	306 146.05	584 500.00	578 029.85	6 470.15-
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT				
	TOTAL CHARGES	2 154 005.32	2 624 831.00	2 458 936.06	165 894.94-
30	CHARGES DE PERSONNEL		349 315.00	356 062.90	6 747.90
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	1 059 682.28	1 116 470.00	1 015 055.33	101 414.67-
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	1 094 323.04	1 159 046.00	1 087 817.83	71 228.17-
9	FINANCES ET IMPOTS				
	TOTAL CHARGES	2 383 600.62	2 585 631.00	2 865 709.28	280 078.28
30	CHARGES DE PERSONNEL	15 915.35	17 155.00	16 396.20	758.80-
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	223 472.33	230 350.00	159 427.23	70 922.77-
32	INTERETS PASSIFS	611 119.45	650 600.00	637 844.20	12 755.80-
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES	512 973.54	464 066.00	573 150.70	109 084.70
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	1 019 419.95	1 000 400.00	1 136 673.95	136 273.95
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	700.00	700.00	700.00	
39	IMPUTATIONS INTERNES		222 360.00	341 517.00	119 157.00
	TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES	30 939 496.76	32 369 319.00	32 426 006.77	56 687.77

I. Fonctionnement par politique publique

3. Charges (amortissements et pertes)

N° de compte	Désignation	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart CHF 2016
0	ADMINISTRATION GENERALE	806 004.10	728 972.00	738 503.38	9 531.38
1	SECURITE PUBLIQUE	154 923.20	130 103.00	150 365.00	20 262.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 361 354.00	1 393 564.00	1 393 564.75	0.75
3	CULTURE ET LOISIRS	583 903.15	599 325.00	609 175.35	9 850.35
5	PREVOYANCE SOCIALE	417 792.00	429 178.00	435 066.40	5 888.40
6	TRAFIC	945 838.17	894 360.00	844 910.70	49 449.30-
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	788 858.75	797 253.00	783 624.18	13 628.82-
9	FINANCES ET IMPOTS	1 610 328.65	779 515.00	538 832.04	240 682.96-
TOTAL GENERAL		6 669 002.02	5 752 270.00	5 494 041.80	258 228.20-
TOTAL CHARGES					

I. Fonctionnement par politique publique

4. Excédent

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart CHF 2016
TOTAL GENERAL				
TOTAL CHARGES	37 608 498.78	38 121 589.00	37 920 048.57	201 540.43-
TOTAL REVENUS	37 689 993.41	38 252 237.00	39 040 026.57	787 789.57
EXCEDENT / PERTE	81 494.63	130 648.00	1 119 978.00	989 330.00

II. Investissements par politique publique

1. Dépenses

N° de compte	Désignation	Compte 2015	Compte 2016
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 069 230.56	1 261 627.53
1	SECURITE PUBLIQUE	668 543.83	1 299 363.70
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	276 501.18	196 529.33
3	CULTURE ET LOISIRS	1 109 204.42	1 165 277.73
5	PREVOYANCE SOCIALE	49 629.85	37 207.15
6	TRAFIC	2 490 474.62	4 323 462.63
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	4 915 386.13	3 330 149.25
TOTAL GENERAL		10 578 970.59	11 613 617.32

2. Recettes

N° de compte	Désignation	Compte 2015	Compte 2016
0	ADMINISTRATION GENERALE	28 364.65	6 440.00
1	SECURITE PUBLIQUE		13 675.20
3	CULTURE ET LOISIRS		49 247.00
6	TRAFIC	1 277 950.00	811 994.00
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	1 665 399.85	105 367.00
TOTAL GENERAL		2 971 714.50	986 723.20
TOTAL RECETTES			

3. Investissements nets

N° de compte	Désignation	Compte 2015	Compte 2016
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 040 865.91	1 255 187.53
1	SECURITE PUBLIQUE	668 543.83	1 285 688.50
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	276 501.18	196 529.33
3	CULTURE ET LOISIRS	1 109 204.42	1 116 030.73
5	PREVOYANCE SOCIALE	49 629.85	37 207.15
6	TRAFIC	1 212 524.62	3 511 468.63
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	3 249 986.28	3 224 782.25
TOTAL GENERAL		7 607 256.09	10 626 894.12

II. Investissements

4. Crédits votés en 2016

Les crédits votés constituent une autorisation de dépense. La dépense va s'échelonner sur plusieurs mois voire années.

OBJET	Date vote CM	Crédit Brut Voté (CHF)	Crédit Net Voté (CHF)	début amort.	fin amort.	annuité d'amortisse ment
Collecteurs Fayards et Scie (chemisage)	14.03.16	231 150.00	231 150.00	2017	2046	7 705
Collecteurs chemin des Gravières	23.05.16	492 450.00	492 450.00	2017	2046	16 415
Crédit d'étude implantation d'un bâtiment omnisport à Versoix	23.05.16	31 550.00	31 550.00	en même temps que les travaux		1 052
2ème crédit complémentaire Immeuble VCV	27.06.16	488 000.00	488 000.00	2013	2042	6 751 *
Travaux gérance 2016	27.06.16	713 650.50	713 650.50	2017	échelonné	59 582 **
Réaménagement Ami-Argand et agospaces	27.06.16	723 600.00	723 600.00	2017	2046	24 120
Réaménagement Mail Voltaire (étape II)	27.06.16	874 350.00	874 350.00	2017	2036	43 718
CNV - Achat Bâtiment école de voile + cautionnement	27.06.16	594 100.00	594 100.00	2017	2046	19 803
Collecteurs chemins privés Richelien-Rouvières	19.09.16	103 012.50	37 012.50	2017	2046	3 434
Renaturation du bief de Pont-Céard	19.09.16	120 600.00	120 600.00	2017	2026	12 060
Radios Polycom pour les Sapeurs-Pompiers de Versoix	19.09.16	55 000.00	55 000.00	2017	2021	11 000
Passage de sécurité et implantation conteneurs Montfleury	17.10.16	183 915.00	183 915.00	2018	2037	9 196
Achat 2016 véhicules STVE	14.11.16	390 000.00	390 000.00	2018	2027	39 000
Véhicule de piquet pompiers - intercommunal	14.11.16	90 000.00	68 216.10	2018	2027	9 000
Contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)	14.11.16	472 700.00	472 700.00	2018	2047	15 757
Crédit d'étude plan de mobilité pour la Mairie	19.12.16	25 000.00	25 000.00	2018	2018	25 000
Cr. étude II Ancienne préfecture	19.12.16	1 330 000.00	1 330 000.00	en même temps que les travaux		44 333
Requalification route Suisse - génie civil	19.12.16	8 179 900.00	7 481 900.00	2018	2047	272 663
Requalification route Suisse - conteneurs enterrés	19.12.16	734 500.00	734 500.00	2018	2037	36 725
Requalification route Suisse - abri TPG	19.12.16	135 600.00	135 600.00	2018	2027	13 560
Travaux chemins privés (Lombardes-Douves-Calot)	19.12.16	811 994.00	-	--	--	-
Subvention rénov. Orgue temple de Versoix	19.12.16	8 500.00	8 500.00	2018	2022	1 700
		16 789 572.00	15 191 794.10			672 573.00

* Uniquement la part relative au patrimoine administratif

** en 2017, durées d'amortissement en fonction du type de travaux

II. Investissements

5. Crédits bouclés en 2016

Vote du Conseil municipal du 19 septembre 2016
Validation du Conseil administratif le 1er juin 2016

	Objet	Date délibération CM	Crédit votés			Crédit réalisés			RESULTATS	
			Crédit brut A	Subv. / particip. prévues	Crédit Net Voté C	Dépensé B	Subv. / particip. reçues	Net réalisé (Total à amortir) D	BRUT Dépassement / économie A-B	NET Dépassement / économie C-D
1.	Cr. étude Route de Suisse	21.09.2009	136 114	0	136 114	127 126	0	127 126	8 988	8 988
2.	Etude et rép. collecteurs Lombar-des, St-Loup/Etraz, Fer à cheval / Canal, Ravoux	16.05.2011	430 000	-240 000	190 000	309 681	-150 330	159 352	120 319	30 648
3.	Coll. Sauv./ Observ./ Branvaude	17.12.2012	175 875	-75 000	100 875	151 318	-150 443	875	24 557	100 000
4.	Collecteur chemin Vandelle	15.04.2013	361 800	-130 000	231 800	362 375	-162 655	199 720	-575	32 080
5a.	Achat 2013 véhicules STVE - APM	18.11.2013	45 000		45 000	50 756		50 756	-5 756	-5 756
5b.	Achat 2013 véhicules STVE - voirie	18.11.2013	110 000		110 000	101 966		101 966	8 034	8 034
6.	Achat 2014 véhicules STVE - voirie	15.09.2014	370 000		370 000	366 214		366 214	3 786	3 786
7.	Construction dépôt de Braille	06.04.2009	160 800		160 800	141 021		141 021	19 779	19 779
8.	Reconstruction du Café-rencontre Pelotière	21.03.2011	360 000		360 000	392 986		392 986	-32 986	-32 986
9.	Réalisation nouveau Galaxy	16.05.2011	600 990		600 990	654 518		654 518	-53 528	-53 528
10.	CVS-Vestiaires provisoires	25.06.2012	180 000		180 000	191 538		191 538	-11 538	-11 538
11.	Pompiers- remplacement appareils de protection respiratoire	27.04.2015	39 000		39 000	37 119		37 119	1 881	1 881
			2 969 579	-445 000	2 524 579	2 886 619	-463 428	2 423 191	82 960	101 388

Total des dépassements votés (BRUT) : -104 384

Total des économies réalisées (BRUT) : 187 344

Notes

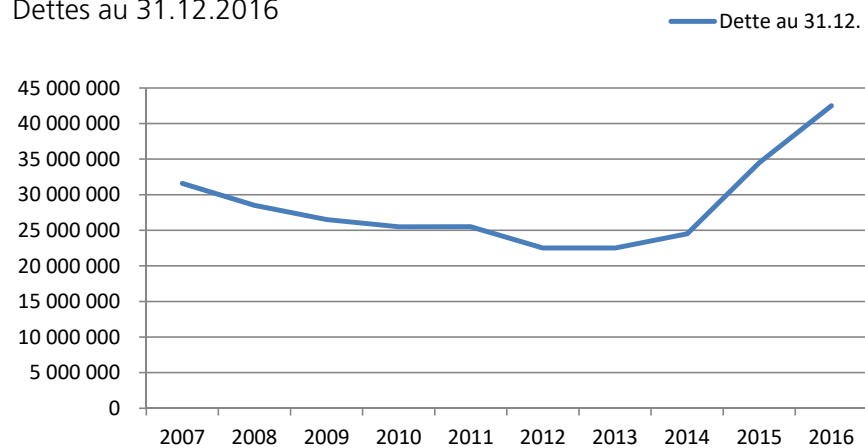
- (1) Collecteur Lombardes - St-Loup - Etraz - Ravoux : Montant total loyers versés par le FIA après déduction de la TVA (71.300.452.62) : CHF 36'349 (2015-2051)
(2) Collecteur chemin Vandelle : Montant total loyers versés par le FIA : CHF 176'949 après déduction TVA (71.300.452.64 de 2015 à 2053)

III. Financement

2. Tableau de la dette 2016

Créancier	Origine	Échéance	Durée	Taux %	Intérêt annuel	Montant au 1.1.2016	Mvnts	Montant au 31.12.2016
					en CHF	en mio de CHF		
DEXIA	31.10.06	30.10.16	10	2.9700%	59 400	2.00	-2.00	-
DEXIA	31.10.06	30.10.17	11	2.9925%	89 775	3.00	-	3.00
SUVA	22.12.10	20.12.19	9	2.2800%	57 000	2.50	-	2.50
AXA invest	15.02.11	15.02.21	10	2.4500%	73 500	3.00	-	3.00
BCGE	26.07.07	26.07.22	15	3.7700%	113 100	3.00	-	3.00
AXA invest	30.10.13	30.10.23	10	1.8200%	54 600	3.00	-	3.00
PostFinance	03.07.14	03.07.24	10	1.3000%	65 000	5.00	-	5.00
SUVA	03.02.15	03.02.25	10	0.3300%	6 600	2.00	-	2.00
SUVA	03.02.15	03.02.27	12	0.3500%	21 000	6.00	-	6.00
BCGE	22.12.15	21.12.30	15	1.1500%	57 500	5.00	-	5.00
PostFinance	26.10.16	26.10.34	18	0.7300%	36 500	-	5.00	5.00
PostFinance	17.05.16	17.05.35	19	0.9400%	47 000	-	5.00	5.00
						34.50	8.00	42.50

Dettes au 31.12.2016





IMPRESSUM

Editeur:

Commune de Versoix

Impression :

Imprimerie de Versoix

Février 2018





**Rapport
administratif**
*et compte rendu
financier de l'exercice
2016*